

organize security. This treaty is based on the principles of the Charter which favour legitimate collective regional defence as a complement to general collective security.

However, the present crisis is not a crisis of the United Nations alone, but a world-wide crisis. It is a crisis of human conscience which finds itself divided and incapable of rising to a higher plane where its internal contradictions can be reconciled. It is also a crisis of freedom. History has shown that whenever man has succeeded in overcoming the contingencies of his former burdens, and achieving liberty, he has felt alone and lost, and his first reaction has always been one of dread of his conquest.

While progress in science and technique has opened new horizons for the freedom of man, the very vastness of the outlook instils a sense of isolation and fear into his heart. But fear is dispelled and superseded in time by man's effort to reconcile freedom with the security of the individual. In this effort lies his salvation.

The PRESIDENT: We have more speakers on our list but none of them wishes to speak this afternoon. I think the wisest procedure is to adjourn.

The General Committee will meet at 4.45 p.m.

The meeting rose at 4.20 p.m.

EIGHTY-SEVENTH PLENARY MEETING

*Held in the General Assembly Hall
at Flushing Meadow, New York,
on Saturday, 20 September 1947, at 11 a.m.*

President: Mr. O. ARANHA (Brazil).

14. Tribute to Mr. Fiorello La Guardia and continuation of the general debate

The PRESIDENT: It has come to our attention that Mr. Fiorello La Guardia passed away this morning. As you know, he served as Director-General of UNRRA and took an active part in the deliberations of the last Assembly.

He was a champion of democracy. He was also an example of a man of sound ideas, sincerely devoted to peace, who not only rose to a high position in his own country, but also won the appreciation of all peoples for his unselfish service. I suggest that we rise in silent tribute to his memory.

The General Assembly rose in silent tribute to the late Fiorello La Guardia.

The PRESIDENT: I call upon the representative of Poland.

Mr. MODZELEWSKI (Poland) (*translated from French*): I rise on behalf of the Polish delegation and, I believe, on behalf of all those

riles, déployés pour organiser la sécurité. Ce traité repose sur les principes de la Charte, qui autorisent des mesures de légitime défense à caractère collectif et régional comme complément aux mesures générales de sécurité collective.

Toutefois, la crise actuelle n'est pas une crise qui intéresse seulement l'Organisation des Nations Unies, elle s'étend au monde entier. C'est une crise de la conscience humaine, qui se trouve déchirée et incapable de s'élever au plan supérieur où pourraient se concilier les oppositions qui la divisent. C'est en même temps une crise de la liberté. L'histoire a établi que, chaque fois que l'homme a réussi à surmonter ses difficultés et à conquérir la liberté, il s'est senti isolé et perdu, et que son premier sentiment, en face de sa nouvelle conquête, a toujours été un sentiment de crainte.

Alors que le progrès scientifique et technique a ouvert de nouveaux horizons à la liberté de l'homme, l'immensité même de ces horizons lui inspire un sentiment d'isolement et de crainte. Mais avec le temps, cette crainte est chassée et remplacée par l'effort de l'homme pour concilier la liberté avec la sécurité de l'individu. C'est dans cet effort que réside son salut.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): D'autres orateurs sont inscrits, mais aucun d'eux n'a manifesté le désir de prendre la parole cet après-midi. Je crois que le plus sage est de lever la séance.

Le bureau se réunira à 16 h. 45.

La séance est levée à 16 h. 20.

QUATRE-VINGT-SEPTIEME SEANCE PLENIERE

*Tenue dans la salle de l'Assemblée générale à
Flushing Meadow, New-York, le samedi
20 septembre 1947, à 11 heures.*

Président: M. O. ARANHA (Brésil).

14. Hommage à M. Fiorello La Guardia et suite de la discussion générale

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Nous avons appris que M. Fiorello La Guardia est décédé ce matin. Comme vous le savez, il a exercé les fonctions de Directeur général de l'UNRRA et a pris une part active aux débats de la dernière Assemblée.

C'était un champion de la démocratie. C'était également un homme aux idées saines, sincèrement dévoué à la paix, qui non seulement avait atteint une situation élevée dans son pays mais qui s'était également attiré la reconnaissance de tous les peuples qu'il avait servis avec un si haut désintéressement. Je propose que nous nous levions pour rendre à sa mémoire un silencieux hommage.

L'assistance se lève et observe un moment de silence à la mémoire de feu Fiorello La Guardia.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant de la Pologne.

M. MODZELEWSKI (Pologne): Je prends la parole pour m'associer de tout mon cœur, au nom de la délégation polonaise et, je crois, au

who have suffered, and are still suffering, to associate myself wholeheartedly with the noble tribute paid by our President to the memory of Mr. La Guardia. His was a great heart and a great spirit. As Director-General of UNRRA he realized the necessity for peaceful collaboration among all the peoples of the world, and he devoted the best years of his life to the establishment of direct and confident relations between nations. I am sure we will all resolve to follow the example set us by Mr. La Guardia.

The PRESIDENT: I call upon the representative of Yugoslavia.

✓ Mr. KOSANOVIC (Yugoslavia): It is with the deepest emotion that the Yugoslav delegation joins in the tribute to and the respect for the memory of this great friend of the underprivileged; this great promoter of peace, the real representative of the idea of one world, of the idea of the United Nations—Fiorello La Guardia.

I had the honour to be one of his close friends, and in him my people, the Yugoslavs, in their most tragic moments had a sincere and unselfish friend. While our loss is great, I think the people of the United States of America lose one of their best ambassadors, a man who expressed friendship, peace and the co-operation of all honest men.

The PRESIDENT: I call upon the representative of the Byelorussian Soviet Socialist Republic.

✓ Mr. KISELEV (Byelorussian Soviet Socialist Republic) (*translated from Russian*): The Byelorussian delegation wishes to associate itself with what has been said by the representatives of Poland and Yugoslavia about the untimely death of Mr. La Guardia.

The Byelorussian people knew Mr. La Guardia as a man who helped and supported them in their need after the German occupation. Mr. La Guardia was in Byelorussia, in Minsk, and saw with his own eyes what the Byelorussian people had endured in their struggle against the German invaders. He shared our troubles and displayed special concern during that visit. The Byelorussian people will always be grateful for the assistance he rendered personally in recent times.

We have lost a fighter, a man who took to heart the needs of the working masses.

The PRESIDENT: I call upon the representative of Czechoslovakia.

✓ Mr. MASARYK (Czechoslovakia): May I congratulate my distinguished friend and colleague, Mr. Aranha, on his election to the high office of President of this Assembly? In thanking

nom de tous ceux qui ont souffert et qui souffrent encore, aux nobles paroles prononcées par notre Président à la mémoire de M. La Guardia. C'était un grand cœur et un grand esprit. Directeur général de l'UNRRA, il a compris la nécessité d'une collaboration pacifique entre tous les peuples, et a consacré la meilleure partie de sa vie à établir des relations directes et confiantes entre les nations. Je crois que nous serons unanimes à décider de suivre l'exemple que nous a donné M. La Guardia.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant de la Yougoslavie.

M. KOSANOVIC (Yougoslavie) (*traduit de l'anglais*): C'est avec la plus profonde émotion que la délégation yougoslave s'associe au respectueux hommage rendu à la mémoire de ce grand ami des déshérités, du grand champion de la paix, du véritable représentant de l'idée d'un monde unique, de l'idée des Nations Unies qu'a été Fiorello La Guardia.

J'ai eu l'honneur d'être l'un de ses proches amis et mes compatriotes ont eu en lui, dans les circonstances les plus tragiques de leur histoire, un ami sincère et dévoué. Nous subissons une très grande perte, mais je crois que le peuple des États-Unis, lui, perd l'un de ses meilleurs ambassadeurs, un homme qui incarnait l'amitié, la paix et la collaboration entre tous les honnêtes gens.

Le PRÉSIDENT: Je donne la parole au représentant de la République socialiste soviétique de Biélorussie.

M. KISSELEV (République socialiste soviétique de Biélorussie) (*traduit du russe*): La délégation de Biélorussie s'associe aux paroles prononcées ici par les représentants de la Pologne et de la Yougoslavie au sujet de la mort prématurée de M. La Guardia.

La population de Biélorussie connaît M. La Guardia qui l'a aidée et soutenue lorsqu'elle se trouvait dans le besoin après l'occupation allemande. M. La Guardia est venu en Biélorussie, à Minsk, il a vu de ses propres yeux quelles avaient été les souffrances endurées par le peuple de Biélorussie dans sa lutte contre les occupants allemands. A cette occasion il a partagé nos soucis et a accordé une attention toute particulière aux problèmes qui se posaient devant nous. Le peuple de Biélorussie lui sera éternellement reconnaissant pour l'aide qu'il lui a personnellement apportée pendant ces derniers temps.

Nous avons perdu en sa personne un homme d'action, un homme qui prenait à cœur les intérêts des masses laborieuses.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant de la Tchécoslovaquie.

M. MASARYK (Tchécoslovaquie) (*traduit de l'anglais*): Qu'il me soit permis de féliciter mon distingué collègue et ami, M. Aranha, de son élection à la haute fonction de Président de

the Assembly for his election, he was good enough to mention my name. It is true that some of the delegations thought me worthy and able to fulfil the arduous duties of presiding over this Assembly. I have very definite doubts about that. If I am not mistaken, there were six delegations that were good enough to give me their votes. As the ballot was secret, we cannot know and can only guess who they were. I am grateful to them.

We are meeting at a time in our history which is studded with difficulties and very grave and far-reaching problems. Before I mention one or two of them, may I say that since the last session of the General Assembly the world has gone forward a step on its way towards international consolidation. Several peace treaties have been ratified recently and have become effective. Of late it has been emphasized—and rightly so—that the United Nations is not responsible for the conclusion of peace treaties, but is responsible for the maintenance of peace and security.

The Czechoslovak delegation has studied attentively the report of the Secretary-General.¹ We consider it an honest and very useful document. We can see from it what has been achieved, what is being achieved and, still more, what could be achieved. In certain quarters too much emphasis is always being laid on the negative and the tragic, and not enough on the positive in connexion with the United Nations. The Press and radio can and should render a still greater service to the cause of a united world if they laid more stress on the positive achievements resulting from seeing eye to eye, rather than produce sensational headlines that magnify a lack of agreement on a given question.

Those of us who represent small nations can help in this direction, but we cannot do a great deal. It is not difficult to give advice to the great Powers and to introduce far-reaching reforms. I am not here to do so. But I do say that all of us smaller countries should be sure that we have fulfilled our own obligations before we pretend to sit in judgment.

What Mr. Trygve Lie had to say about the Economic and Social Council interested us very much indeed. During the recent session of that important body, the Czechoslovak delegation, I am told by people who are not Czechoslovaks, was useful. I am glad of that. We feel that the Economic and Social Council should be a coordinating, channelizing clearing house for the activities of the international organizations, governmental and non-governmental, and for all those among them that have the success of the United Nations at heart, whether they are on the inside looking out or on the outside looking in.

¹ See *Official Records of the second session of the General Assembly*, Supplement No. 1.

notre Assemblée. En remerciant l'Assemblée de l'avoir élu, il a eu la bonté de mentionner mon nom. Il est exact que certaines délégations ont bien voulu me juger digne et capable de remplir les difficiles fonctions de Président de l'Assemblée. Je doute vraiment de mes capacités à cet égard. Si je ne me trompe, il y a eu six délégations qui ont bien voulu m'accorder leur voix. Comme le vote était secret, nous ignorons qui elles étaient et ne pouvons que deviner. Je leur exprime ma reconnaissance.

Nous sommes réunis à une époque de notre histoire chargée de difficultés et de problèmes très graves et très vastes. Avant d'en signaler un ou deux, permettez-moi de déclarer que, depuis la dernière session de l'Assemblée générale, le monde a fait un pas sur le chemin qui mène à la stabilité internationale. Récemment, plusieurs traités de paix ont été ratifiés et sont entrés en vigueur. Depuis peu, on a fait ressortir — et à juste titre — que l'Organisation des Nations Unies n'était pas chargée de conclure la paix, mais qu'elle était chargée de maintenir la paix et la sécurité.

La délégation tchécoslovaque a étudié attentivement le rapport du Secrétaire général.¹ Nous estimons qu'il s'agit là d'un document très honnêtement établi et très utile. Il nous montre ce qui a été réalisé, ce qui est en cours de réalisation et, plus encore, ce qui pourrait être réalisé. Dans certains milieux, on insiste toujours trop sur les aspects négatifs et tragiques, et pas assez sur les réalisations positives de l'Organisation des Nations Unies. La presse et la radio pourraient et devraient rendre un service plus grand à la cause de l'union mondiale si au lieu de souligner — sous des titres sensationnels — nos désaccords, elles insistaient davantage sur les résultats positifs que l'on obtient quand on regarde les choses du même point de vue.

Ceux d'entre nous qui représentent des petites nations peuvent rendre quelques services dans ce domaine, mais nous ne pouvons faire grand-chose. Il n'est pas difficile de donner des conseils aux grandes Puissances et de proposer des réformes lourdes de conséquences. Ce n'est pas pour le faire que je suis ici. Mais je tiens à déclarer que nous tous, nous les petits pays, avant de nous poser en juges, devrions nous assurer que nous avons rempli nos obligations.

Ce que M. Trygve Lie avait à nous dire au sujet du Conseil économique et social nous a en vérité beaucoup intéressés. Au cours de la récente session de cet important organe, la délégation tchécoslovaque — et je le tiens de personnes qui ne sont pas des Tchécoslovaques — s'est rendue utile. J'en suis heureux. Nous estimons que le Conseil économique et social devrait être une chambre de compensation, un organisme de coordination, de canalisation des activités des organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, de toutes les organisations qui ont à cœur le succès des

¹ Voir les *Documents officiels de la deuxième session de l'Assemblée générale*, Supplément No 1.

I believe that the work of the Council is a good omen for the future of the United Nations.

When it comes to helping children—innocent children, pale children, orphaned children—who indeed would not give his wholehearted support to the project of the International Children's Emergency Fund and to the United Nations Appeal for Children? On behalf of my Government, I wish to say that we are going to do our utmost to help these most innocent survivors of the last cataclysm.

As far as human rights are concerned, my delegation, and indeed my Government and my country support, as they always have during our turbulent history, everything that has been achieved in that direction. The Secretary-General, in his report, states: "Since the eighteenth and nineteenth centuries, when the constitutions of most countries included provisions protecting the fundamental rights of their citizens, the world had grown smaller and life much more complicated. The problem of human rights had become universal, and it was necessary to create effective international machinery to cope with it."¹ We hope that this statement will be taken into consideration when the international bill of rights is drafted.

The Czechoslovak delegation fully agrees with the report of the Secretary-General when he states that the essential aid to territories devastated by the war and their reconstruction needs were underestimated and are more urgent and greater than was originally supposed. We were all far too optimistic two years ago. Short-term post-war relief has become rather dangerously confused with long-term reconstruction; and money advanced, which was meant to buy machinery three years after, the day after tomorrow has been spent in buying bread, margarine and coal. While short-term emergency needs and long-term planning are so thoroughly mixed up, there is not much chance for real preparation for a permanent economic peace.

The termination of UNRRA, for instance—and we in Czechoslovakia will for ever remember that institution with the deepest gratitude—has left some of the territories devastated by war in extremely difficult straits. Many of them are left to their own resources, which are very insufficient.

I should like to associate myself with what has been said by our President, by the Foreign Minister of Poland, by the Ambassador of Yugoslavia and by the representative of Byelorussia. All of us must be thinking of Mr. La Guardia today, a man of great heart, a one-world man in the best sense of the word. He passionately believed

Nations Unies, qu'elles soient ou non en rapports directs avec notre Organisation. J'ai la conviction que le travail du Conseil est de bon augure pour l'avenir de l'Organisation des Nations Unies.

Lorsqu'il s'agit de venir en aide aux enfants — ces innocents au visage hâve, ces orphelins — qui donc en vérité pourrait refuser sa collaboration sans réserve à l'entreprise du Fonds international de secours à l'enfance et se soustraire à l'appel des Nations Unies en faveur de l'enfance? Au nom de mon Gouvernement, je déclare que nous ferons de notre mieux pour venir en aide aux plus innocents survivants du récent cataclysme.

En ce qui concerne les droits de l'homme, ma délégation, et en vérité mon Gouvernement et mon pays, s'associent, comme ils l'ont toujours fait au cours de notre histoire mouvementée, à tout ce qui a été fait dans ce domaine. Dans son rapport, le Secrétaire général s'exprime ainsi: "Depuis le dix-huitième et le dix-neuvième siècles, époque où les constitutions de la plupart des pays ont compris des dispositions protégeant les droits fondamentaux des citoyens, le monde est devenu plus petit et la vie plus complexe. Le problème des droits de l'homme est désormais universel, et il a fallu créer des rouages internationaux efficaces pour s'efforcer de le résoudre¹." Nous espérons qu'il sera tenu compte de ces idées lorsque sera rédigée la déclaration internationale des droits de l'homme.

La délégation tchécoslovaque s'associe pleinement aux vues du Secrétaire général lorsque ce dernier déclare dans son rapport que l'on a sérieusement sous-estimé à l'origine les besoins d'assistance et de reconstruction pour les territoires dévastés par la guerre et que ces besoins sont plus urgents et plus grands qu'on ne le supposait à l'origine. Il y a deux ans, nous étions tous beaucoup trop optimistes. Assez dangereusement, on en est venu à confondre les secours immédiats d'après-guerre avec l'œuvre de longue haleine de reconstruction, et les sommes qui avaient été avancées en vue d'acheter de l'outillage dans trois ans ou plus ont été consacrées à acheter du pain, de la margarine et du charbon. Dans une confusion aussi complète des besoins immédiats et des programmes à longue échéance, il reste peu de chances pour une préparation effective à une paix économique permanente.

La cessation des activités de l'UNRRA par exemple — et en Tchécoslovaquie nous gardons avec la plus profonde gratitude le souvenir impérissable de cette institution — a laissé certains territoires dévastés par la guerre dans une situation extrêmement difficile. Nombre de ces territoires se trouvent abandonnés à leurs propres ressources qui sont manifestement insuffisantes.

Je suis heureux de m'associer à ce qui a été dit par notre Président, par le Ministre des Affaires étrangères de Pologne, par l'ambassadeur de la Yougoslavie et par le représentant de la Biélorussie. Notre pensée à tous doit aller aujourd'hui à M. La Guardia, à cet homme de cœur, à ce partisan d'un monde unique dans la

¹ See *Official Records of the second session of the General Assembly, Supplement No. 1, page 33.*

¹ Voir les *Documents officiels de la deuxième session de l'Assemblée générale, Supplément No 1, page 37.*

in one world. I saw him not very long ago and I knew he was a very sick man. But that fire that burned in him through the difficult years of the war was not extinguished until 7.20 this morning. I think the world needs many La Guardias.

Coming back to the difficult economic situation, let me give you an example of self-help which should not go unnoticed. Last year we had an exceptionally good harvest in Czechoslovakia. In Roumania the harvest was catastrophic and many people in that country, especially in Moldavia, actually starved to death. My country did all it could to help, but we could not do as much as we wanted. This year Roumania had an exceptionally good harvest; Czechoslovakia a rather bad one. In southern Slovakia there was no harvest at all. The other day in Prague I signed an agreement with the Roumanian Government according to which Roumania would furnish us with 250,000 tons of corn, which is a tremendous help to our country. Neighbours who help each other in time of need are good neighbours.

Recently I was in Moscow, and the Soviet Government offered us 200,000 tons of wheat, a large assignment of iron ore and many other commodities which we need. In return we shall supply industrial products. If anyone thinks that being helped by neighbours or helping them means that we are cutting ourselves off from normal economic intercourse with the whole world, he is wrong. The overwhelming majority of Czechoslovakia's population are eager to be friends with those who want to be friends with them.

This leads me to one of the most discussed subjects of the day: the widening rift between the East and the West. In this connexion, I should like to say a word which, I hope, will not be considered startling. Europe has gone definitely to the left. Nationalization of important parts of industry has become the irrevocable programme of Europe today. It may send a shiver up the spine of many in countries which prosper under economic individualism, but I am merely stating a well-established fact based on historical development and economic necessity. Besides being a Czechoslovak, I pride myself on being a European. I want Mother Europe to be cured of the series of illnesses from which she is apparently suffering. I believe it can and will be done.

Although the lovely capital of my country has not been destroyed, having been saved by the Soviet Union Army, it suffered six years of German occupation. And believe me, that was something. I have seen what the Germans have

meilleure acception du terme. Il croyait passionnément à un monde unique. Je l'ai vu il n'y a pas très longtemps et je savais qu'il était très malade. Mais cette flamme qui brûla en lui tout au long des années difficiles de la guerre ne s'est éteinte que ce matin à 7 h. 20. Je crois que le monde a besoin de nombreux La Guardia.

Pour revenir à la situation économique difficile dont j'ai parlé, permettez-moi de vous donner un exemple d'effort personnel qui ne devrait pas rester dans l'ombre. L'an dernier, nous avons eu en Tchécoslovaquie une récolte exceptionnellement bonne. En Roumanie la récolte fut catastrophique et de nombreux habitants de ce pays, particulièrement en Moldavie, moururent littéralement de faim. Mon pays fit tout ce qui était en son pouvoir pour aider la Roumanie mais nous ne pûmes faire autant que nous l'aurions désiré. Cette année la récolte de la Roumanie a été exceptionnellement bonne; la récolte de la Tchécoslovaquie a été plutôt mauvaise. Dans le sud de la Slovaquie, il n'y a pas eu de récolte du tout. J'ai signé l'autre jour à Prague avec le Gouvernement roumain un accord aux termes duquel la Roumanie nous fournirait 250.000 tonnes de maïs, ce qui représente pour notre pays une aide immense. Des voisins qui se portent mutuellement secours à l'heure du besoin sont de bons voisins.

Récemment je me trouvais à Moscou et le Gouvernement soviétique nous a offert 200.000 tonnes de blé, une importante quantité de minerai de fer et de nombreux autres produits dont nous avons besoin. En échange nous fournirons des produits industriels. S'il est quelqu'un pour estimer que le fait d'être aidé par des voisins ou de les aider signifie que nous nous retranchons des relations économiques normales avec le monde, il a tort. L'immense majorité de la population tchécoslovaque désire ardemment vivre en bonne amitié avec tous ceux qui veulent être ses amis.

J'en viens ainsi à la question la plus discutée aujourd'hui, à savoir le fossé qui se creuse toujours davantage entre l'Est et l'Ouest. A ce sujet, je désirerais dire quelques mots qui, je l'espère, n'étonneront personne. L'Europe s'est tournée nettement vers la gauche. La nationalisation d'éléments importants de l'industrie rentre dans le programme que l'Europe s'est maintenant fixé une fois pour toutes. Dans les pays qui prospèrent sous le régime de l'individualisme économique, ce fait est de nature à donner le frisson à beaucoup de gens, mais je ne fais que constater un fait bien établi, basé sur l'évolution historique et sur les nécessités économiques. Je ne suis pas seulement Tchécoslovaque, je m'enorgueilliss aussi d'être un Européen. Je veux que notre mère l'Europe soit guérie de la série de maux dont elle semble être atteinte. Je crois fermement que cela peut être fait et que cela sera fait.

La belle capitale de mon pays n'a pas été détruite, parce qu'elle a été sauvée par l'armée soviétique, mais elle a subi six ans d'occupation allemande. Et croyez-moi, cela représente quelque chose. J'ai vu ce que les Allemands ont

done to the southern part of the Soviet Union. Recently I was in Warsaw, and all I can say is that it has to be seen to be believed. Therefore I beg you, fellow representatives whose countries have been spared this unspcakable purgatory, to be realistic when you disagree with some of our ways and means.

That brings me to the subject of Germany. For a thousand years Bohemia, later Czechoslovakia, has been a neighbour of Germany. We know what we are talking about. Therefore, when we hear that German heavy industry is to be put back into the hands of German private enterprise—I do not say it is going to be done, but we hear that it is being contemplated in certain places—we become very worried.

Our people remember only too well the consequences of Western capital being poured into Germany after the First World War. Perhaps I can be persuaded personally that Germany is not dangerous and will not be dangerous for some time to come, but one cannot so persuade a girl working in my office, whose whole family, without exception, has been exterminated. She and the great majority of our people remember the Germany of Matthausen, Terezin, Oswiecim; for the time being that Germany overshadows their memory of the Germany of Goethe, Heine and Einstein.

I am the last to suggest to this Assembly that a pauperized and pariah Germany should be our aim. I want to see Germany prosperous, but we who have been in only too close contact with aggressive Teutonism will and must be on our guard. To help Germany after the real victims have been helped is a sound proposition. To give Germany priority so soon after our victory is not within our comprehension.

I shall not keep the Assembly much longer. There are very many trying and complex items on our agenda. An exceedingly important issue with which we shall have to deal is that of Palestine. May I express my hope that that issue will be solved during our session. It is my strong belief of many years' standing that unless that issue and everything that depends on it is solved, we will be failing ourselves.

Czechoslovakia, as a Central European country, is vitally interested in the establishment of a lasting peace agreement and friendship with the nations in the Balkan area, which is so close to our territory, and whose populations have suffered and sacrificed so much for their freedom and for peace. A healthy condition in Greece can only be brought about by the initiative and efforts of that brave nation. We hope to see a

fait dans la partie méridionale de l'Union soviétique. Dernièrement je suis passé à Varsovie et tout ce que je puis dire, c'est qu'il faut voir cette ville pour croire à ce qui s'y est passé. C'est pourquoi, mes chers collègues, vous dont les pays ont échappé à ces épreuves indicibles, je vous prie d'avoir le sens des réalités lorsque vous désapprouvez telles ou telles de nos façons d'agir et de nos méthodes.

Cela m'amène à parler de l'Allemagne. Pendant mille ans la Bohême, puis la Tchécoslovaquie, ont été les voisins de l'Allemagne. Nous savons de quoi nous parlons. C'est pourquoi quand nous entendons dire que l'industrie lourde allemande doit être remise entre les mains de l'entreprise privée allemande—je ne dis pas qu'on va le faire, mais nous entendons dire que dans certains milieux on envisage de le faire—nous nous sentons extrêmement inquiets.

Notre peuple ne se souvient que trop bien des conséquences de l'afflux, en Allemagne, de capitaux occidentaux, après la première guerre mondiale. Peut-être pourra-t-on me persuader, moi personnellement, que l'Allemagne n'est pas dangereuse et ne sera pas dangereuse pendant quelque temps, mais on ne pourra en persuader une jeune fille qui travaille dans mon bureau et dont toute la famille, sans exception, a été exterminée. Elle et avec elle la grande majorité de notre peuple se souviennent de l'Allemagne de Matthausen, de Terezin, d'Oswiecim; pour l'instant, dans leur esprit, cette Allemagne couvre de son ombre le souvenir de l'Allemagne de Goethe, de Heine et d'Einstein.

Je serais le dernier à suggérer à notre Assemblée que notre but devrait être la création d'une Allemagne appauvrie, menant une existence de paria. Je veux voir une Allemagne prospère, mais nous, qui n'avons été que trop en contact avec le teutonisme agressif, nous nous tiendrons sur nos gardes; nous devons nous tenir sur nos gardes. Venir en aide à l'Allemagne après que les véritables victimes auront été secourues, cela constitue une proposition rationnelle. Donner la priorité à l'Allemagne si peu de temps après notre victoire, cela dépasse notre compréhension.

Je ne retiendrai pas l'Assemblée beaucoup plus longtemps. Notre ordre du jour comporte un grand nombre de questions difficiles et complexes. Un problème de la plus haute importance dont nous aurons à nous occuper est celui de la Palestine. Je me permets d'exprimer l'espoir qu'il sera résolu au cours de la présente session. Je suis fermement convaincu, et de longue date, que, si une solution n'est pas apportée à ce problème et à tout ce qui en découle, nous aurons manqué à notre devoir.

La Tchécoslovaquie, en tant que pays d'Europe centrale, a un intérêt vital à l'établissement d'un accord de paix durable et de relations d'amitié dans la région des Balkans, si proche de notre territoire et dont les populations ont tant souffert et ont consenti à tant de sacrifices pour leur liberté et pour la paix. Une situation saine en Grèce ne pourra être créée que par l'initiative et par les efforts de ce vaillant pays.

situation soon where the Greek people can really freely decide their own destiny and where, in controversial questions, not force but democratic means and agreements will come to the fore. It is not sufficient to proclaim an amnesty; it is equally necessary to assure real freedom of action to the people. In the opinion of the Czechoslovak delegation, the results of the investigation by the United Nations Commission do not justify such one-sided language as we heard in this hall, addressed to the neighbours of Greece. The Czechoslovak delegation cannot agree with views based on allegations which are not factually established, for in our opinion such views will not bring about order and security, but further disagreement and strife. The Greek people deserve well of all of us.

The Czechoslovak delegation has emphasized more than once that it will support everything which will strengthen the authority and effectiveness of the United Nations. We regret, therefore, that many political issues of great importance which quite clearly belong within the framework of the United Nations are being solved outside our Organization.

We have also stated repeatedly, and our opinion has not changed, that in vital and important questions unanimity of the great Powers who fought so successfully against the common enemy should be the objective, and we are opposed to any direct or indirect changing of the Charter in so far as it would or should replace this unanimity of great Powers by a majority vote. Any disturbance of the equilibrium established by the Charter among the various organs of the United Nations would weaken our Organization, on the successful functioning of which the future of the world depends. I could mention quite a few decisions taken and resolutions adopted by the Assembly which were not acted upon and which for various reasons have been, I hope temporarily, shelved. Just one example: how about Franco?¹ That is all.

In conclusion, may I make this plea to all my fellow representatives: let us learn facts; let us not believe all the alarming headlines and comments. The craving for peace by all the little people throughout the world—and, to my mind, the little people are the only people worth while—is so great, is so pathetic, and is so justified that the great division among those in whose hands our fate rests should be narrowed and not widened. If the whole world is divided into two definite parts, there will be only one way out: the same experience my country had from 1938 until 1945, with the added potency of the atomic

¹ See *Resolutions adopted by the General Assembly during the second part of its first session, resolution 39(I)*, page 63.

Nous espérons voir se développer bientôt une situation telle que le peuple grec puisse vraiment, en toute liberté, décider de son destin et telle que, sur les points litigieux, on ait recours non pas à la force mais à des méthodes et à des accords empreints de l'esprit démocratique. Il ne suffit pas de proclamer une amnistie; il est également nécessaire d'assurer au peuple la véritable liberté d'action. De l'avis de la délégation tchécoslovaque, les résultats de l'enquête de la Commission des Nations Unies ne justifient pas des déclarations dirigées dans un seul sens, telles que celles que nous avons entendues dans cette enceinte à l'adresse des voisins de la Grèce. La délégation tchécoslovaque ne peut approuver des manières de voir reposant sur des allégations non fondées sur les faits, car, à notre avis, des considérations de ce genre, loin d'engendrer l'ordre et la sécurité, provoqueront d'autres désaccords et de nouvelles luttes. Le peuple grec a bien mérité de nous tous.

La délégation tchécoslovaque a hautement déclaré plus d'une fois qu'elle appuiera tout ce qui sera de nature à renforcer l'autorité et l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies. C'est pourquoi nous regrettons que l'on soit en train de régler en dehors de l'Organisation des Nations Unies de nombreuses questions politiques de la plus haute importance, qui sont nettement du ressort de cette Organisation.

Nous avons aussi répété à plusieurs reprises, et notre opinion n'a pas varié, que, dans les questions essentielles et importantes, le but devrait être de réaliser l'unanimité des grandes Puissances qui ont combattu l'ennemi commun avec tant de succès, et nous sommes opposés à toute modification directe ou indirecte de la Charte dans la mesure où la modification viserait à remplacer, ou remplacerait cette unanimité des grandes Puissances par un vote à la majorité. Toute mesure de nature à troubler l'équilibre établi par la Charte entre les divers organes de l'Organisation des Nations Unies affaiblirait notre Organisation, sur le bon fonctionnement de laquelle repose l'avenir du monde. Je pourrais citer bon nombre de décisions et de résolutions de l'Assemblée qui n'ont pas reçu d'effet et qui pour diverses raisons ont été, temporairement je l'espère, mises de côté. Un exemple seulement: et Franco? Cela suffit¹.

Pour en terminer, que tous les collègues me permettent de leur adresser cet appel: instruisons-nous des faits, n'accordons pas créance à tous les titres, à tous les commentaires de presse alarmants. Dans le monde entier, l'aspiration des humbles à la paix — et pour moi les humbles sont les seuls gens intéressants — est si ardente, si pathétique, si justifiée, que la divergence profonde entre ceux qui tiennent notre destin entre leurs mains devrait en être diminuée et non accentuée. Si le monde entier se divise en deux groupes bien définis, il n'y aura qu'un moyen d'en sortir: ce sera le renouvellement de l'expé-

¹ Voir les *Résolutions adoptées par l'Assemblée générale pendant la seconde partie de sa première session, résolution 39 (I)*, page 63.

bomb thrown in for the special benefit of the innocent and the peace-loving.

Czechoslovakia, true to its alliances, as it has always been and always will be, would like to co-operate to the best of its limited possibilities to bring about a lasting peace. It is ready to listen to advice from all peoples of goodwill.

The Czechoslovakian delegation heartily agrees with the proposal put forward by Mr. Vyshinsky¹ that the decision of the Assembly on the reduction of armaments and the exclusion from national armaments of atomic weapons² should be put into effect as soon as possible. As to the question of war propaganda and war psychosis, the attitude of our delegation is indicated by what I said more than two years ago at the closing session of the San Francisco Conference when I had the privilege of addressing the assembled delegations. I quote:

"May I in conclusion utter a humble word of warning? Let us please stop talking about the next world war. The language one hears in certain places is lamentably unconstructive; it arouses suspicions at a moment when mutual confidence is all-important. Not one of us in this room wants another war. None of us wants the children of these selfless children of ours, whose graves are scattered as sacred mementos all over the face of this scarred earth of ours—none of us wants these children to die in another war in another generation—we want them to live and work for their respective countries in peace and security in a socially just and safe world."

There is not one word that I wish to add to this quotation.

The PRESIDENT: I call on the representative of Greece.

Mr. DENDRAMIS (Greece) (*translated from French*): The death of Mr. La Guardia is a grievous blow to all the people who have suffered from the war, to all who have benefited from his work as Director-General of UNRRA.

The Greek delegation wishes to associate itself with the expressions of sympathy voiced by the President and by the representatives who have spoken before me. The passing of Mr. La Guardia will be keenly felt by the Greek people. I should like here in the name of the Greek people to pay grateful tribute to a great man.

The PRESIDENT: I call upon the representative of the Ukrainian Soviet Socialist Republic.

rience que mon pays a faite de 1938 à 1945, avec en plus toute la puissance de la bombe atomique, qui jouera spécialement au profit des innocents et des pacifiques.

La Tchécoslovaquie, fidèle à ses alliances, comme elle l'a toujours été et le sera toujours, est désireuse de coopérer à l'établissement d'une paix durable dans toute la mesure de ses moyens limités. Elle est prête à écouter les conseils de tous les peuples de bonne volonté.

La délégation tchécoslovaque s'associe sans réserve à la proposition qu'a présentée M. Vychinsky¹ et qui vise à mettre en application le plus tôt possible la décision de l'Assemblée tendant à réduire les armements et à exclure des armements nationaux l'arme atomique². Pour ce qui est de la question de la propagande en faveur de la guerre et de la psychose de guerre, l'attitude de notre délégation est définie par les paroles que j'ai prononcées il y a plus de deux ans, à la séance de clôture de la Conférence de San-Francisco, lorsque j'ai eu le privilège de m'adresser aux délégations qui y étaient réunies. Voici ce que j'ai dit alors:

"Permettez moi, en conclusion, et humblement, de dire 'Prenez garde'. Cessons, je vous en prie, de parler de la prochaine guerre. Les paroles que l'on entend dans certains milieux sont lamentables et de peu d'utilité; ce langage éveille les soupçons au moment où la confiance mutuelle est de si grande importance. Nul ici dans cette salle ne veut une autre guerre. Nul d'entre nous ne veut voir les enfants de nos enfants, eux qui ont fait le sacrifice suprême et dont les tombes parsemées à travers toute la terre sont comme autant de témoins sacrés, nul d'entre nous ne veut voir les enfants de ces enfants mourir dans une autre guerre, d'ici une génération—nous voulons qu'ils vivent et travaillent pour leurs pays respectifs, en paix et en sécurité, dans un monde de justice sociale, dans un monde qui connaisse la sécurité."

Je n'ai pas un mot à ajouter à cette citation.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant de la Grèce.

M. DENDRAMIS (Grèce): La mort de M. La Guardia est une perte cruelle pour tous les peuples éprouvés par la guerre, qui ont ressenti les bienfaits de son activité comme Directeur général de l'UNRRA.

La délégation hellénique s'associe aux paroles de sympathie exprimées par notre Président et par les divers représentants qui m'ont précédé. La disparition de M. La Guardia sera douloureusement ressentie par le peuple grec. J'apporte ici le tribut de reconnaissance du peuple grec à la mémoire de ce grand homme.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant de la République socialiste soviétique d'Ukraine.

¹ See 84th meeting.

² See Resolutions of the General Assembly adopted during the second part of the first session, resolution 41(I), pages 65-67.

¹ Voir la 84ème séance.

² Voir les Résolutions adoptées par l'Assemblée générale pendant la seconde partie de sa première session, résolution 41(I), pages 65-67.

Mr. VOINA (Ukrainian Soviet Socialist Republic) (*translated from Russian*): The Ukrainian delegation wishes to associate itself with what has been said here by various representatives about the untimely death of Mr. La Guardia, the former Director-General of UNRRA. In that capacity Mr. La Guardia did much for the peoples who had suffered from war and occupation. Mr. La Guardia was a true friend of the peoples who suffered during the war and also of the Ukrainian people.

During his work with UNRRA he always strove to ensure that UNRRA aid was not used for political ends. Mr. La Guardia was opposed to the premature termination of UNRRA's activities and hoped that, after the liquidation of UNRRA, the United Nations would be able to organize aid for the afflicted peoples.

Mr. La Guardia was in the Ukraine. He saw with his own eyes the destruction wrought in our Motherland by the Hitlerite invaders; he saw the Ukrainian people heroically restoring their ravaged economy; he saw that the Ukrainian people, like all the peoples of the USSR, have only one wish—peace and security for all the peoples of the world. He valued highly the contribution made to the cause of victory by the Soviet peoples, including the Ukrainian people.

Ukrainians will always honour the memory of Mr. La Guardia, who did so much to help suffering nations.

The PRESIDENT: I now call on the representative of Lebanon.

✓ Mr. CHAMOUN (Lebanon) (*translated from French*): The Lebanese delegation joins in the expressions of sorrow which have been voiced in the course of this meeting in connexion with the passing of Mr. La Guardia, former Mayor of the City of New York.

The present session of the General Assembly has opened under the shadow of a grave crisis that has arisen in the relations between the principal Member States of the United Nations. In the opinion of several of the previous speakers, the outcome of the crisis—if we are not careful—may be an even more terrible and more destructive struggle than the one just ended. It may also—if we can live up to the principles which we publicly proclaim—prove definitely salutary and help to establish a happy and constructive peace.

The United Nations was born not only of the last war and because of that war, but it was formed primarily to replace the old League of Nations, to make good its shortcomings and remedy its errors. The reasons for the failure of the League of Nations are too well known

M. VOINA (République socialiste soviétique d'Ukraine) (*traduit du russe*): La délégation de l'Ukraine s'associe aux paroles prononcées ici par un grand nombre de représentants à l'occasion de la mort prématurée de M. La Guardia, ancien Directeur général de l'UNRRA. A ce poste, M. La Guardia a beaucoup fait pour les peuples qui ont subi les dévastations de la guerre et de l'occupation. C'était un ami sincère des peuples qui avaient enduré les souffrances de la guerre et notamment du peuple ukrainien.

Pendant l'exercice de ses fonctions à l'UNRRA, M. La Guardia a lutté sans cesse pour que l'aide apportée par l'UNRRA ne fût pas utilisée à des fins politiques. Il était opposé à ce que les activités de l'UNRRA prennent fin aussi rapidement et il espérait que l'Organisation des Nations Unies pourrait, après la liquidation de l'UNRRA, organiser des secours pour les peuples qui ont été éprouvés par la guerre.

M. La Guardia a visité l'Ukraine. Il a vu de ses propres yeux les destructions causées sur notre territoire par les occupants hitlériens; il a vu avec quel héroïsme le peuple ukrainien reconstruisait son économie dévastée; il a vu que le peuple ukrainien, comme d'ailleurs tous les peuples de l'URSS, ne désirait qu'une chose: la paix et la sécurité pour tous les peuples du monde. Il avait une haute idée de la contribution apportée à la victoire par les peuples de l'Union soviétique, et notamment par le peuple ukrainien.

Le peuple de l'Ukraine se souviendra toujours avec respect de M. La Guardia, qui a tant fait pour venir en aide aux peuples éprouvés par la guerre.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant du Liban.

M. CHAMOUN (Liban): La délégation du Liban ne peut que s'associer aux sentiments de regrets exprimés au cours de cette séance à la suite du décès du regretté M. La Guardia, ancien maire de la Ville de New-York.

La session actuelle de l'Assemblée générale vient de s'ouvrir sous le signe d'une crise grave dans les relations des principaux pays Membres de l'Organisation des Nations Unies. Le dénouement de cette crise peut être, selon l'avis de nombreux orateurs qui m'ont précédé — et si nous n'y prenons garde — un conflit encore plus violent et plus destructeur que celui qui vient de s'achever. Il peut être aussi — si nous savons être à la hauteur des principes que nous professons publiquement — définitivement salutaire et servir à l'établissement d'une paix heureuse et constructive.

L'Organisation des Nations Unies est née, non seulement de la dernière guerre et à cause de la dernière guerre, mais surtout pour remplacer l'ancienne Société des Nations, suppléer à ses défaillances et remédier à ses erreurs. Les raisons de l'échec de la Société des Nations sont trop

to necessitate recapitulation. I shall merely recall the following facts. Power politics, which were condemned by President Wilson, emerged again in the Treaty of Versailles and divided the League of Nations into several opposing camps instead of linking the countries in one common international ideology. Despite public protestations of their belief in peace, the Powers of that day in reality subordinated peace to their selfish interests or ambitions. Confidence and candour were lacking in the mutual relations between most of those Powers, and hence, in practice, they deliberately departed from the texts which they themselves had set before the world as the principles governing modern society.

The same shortcomings are present today and constitute a most serious threat to the survival of our Organization and to peace. As a matter of fact, we are faced not so much with a crisis in the relations between certain Powers as with a crisis in international morality.

The policy of the Government, which I have the honour to represent in this Assembly, is that of every small or medium-sized State which considers the United Nations Charter and the principles it embodies as the only safeguard of the rights of individuals and of the international community. It is a policy of unswerving respect for the letter and spirit of the Charter, because we consider that to depart from the San Francisco texts in order to achieve solutions based on expediency, or in order to satisfy particular tendencies which bear no relation to the aims of the United Nations, would be the most dangerous threat to the cause of peace, which we aim to see triumphant.

Therefore, the Lebanese delegation will uphold its view, and take its stand on all matters submitted to the General Assembly or to its various bodies, actuated by the fundamental principles of our Organization, as well as by the desire to ensure to the best of our ability the triumph of peace with justice.

Not long ago the supreme spiritual authority of the world appealed to the nations urging them to strive for justice; a justice that would be as total as it was inflexible. When this appeal is heeded, and only then, shall we be able to ensure peace and prosperity for all. For we must not deceive ourselves; the world will inevitably be governed either by force or by justice. Between these two extremes there is no middle way, there is no compromise. If certain nations choose force, we may expect to witness bloody conflicts on a world-wide scale, which will eventually lead to the destruction of human civilization. If, on the other hand, they choose justice, then law will have triumphed in peace over all tendencies and for the benefit of all.

connues pour qu'il soit nécessaire de les énumérer de nouveau. Je me bornerai à rappeler quelques faits. La politique de puissance condamnée par le Président Wilson a été reprise par le Traité de Versailles et a divisé la Société des Nations en plusieurs camps adverses au lieu d'unir les Etats dans une même idéologie internationale. Malgré leur profession de foi publique en la paix, les Puissances d'alors ont subordonné en fait toute paix au service de leurs intérêts ou de leurs ambitions. Un manque de confiance et de franchise a caractérisé les relations réciproques de la plupart de ces Puissances et, partant de là, elles se sont dans la pratique délibérément écartées des textes qu'elles avaient elles-mêmes présentés au monde comme étant les principes directeurs devant régir la société moderne.

Les mêmes défauts existent aujourd'hui et constituent la plus sérieuse menace pour la survie de notre Organisation et pour la paix. En réalité, nous sommes confrontés moins par une crise des relations internationales entre certaines Puissances que par une crise des mœurs internationales.

La politique du Gouvernement que j'ai l'honneur de représenter à cette Assemblée est celle de chaque Etat, petit ou moyen, qui voit dans la Charte des Nations Unies et dans les principes qu'elle renferme la seule garantie des droits des personnes comme de ceux de la collectivité internationale. Elle consiste dans le respect que nous apportons sans faiblesse à la lettre et à l'esprit de la Charte, car nous considérons que le fait de s'écarter des textes de San-Francisco au profit de certaines solutions d'expédients ou pour satisfaire des tendances particulières, qui n'ont rien de commun avec les fins de l'Organisation des Nations Unies, constitue l'entreprise la plus dangereuse pour l'œuvre de paix que nous avons pour mission de faire triompher.

En conséquence, la délégation du Liban défendra son point de vue et prendra position vis-à-vis de toutes questions qui seront soumises à l'Assemblée générale ou à ses divers organes, en s'inspirant des principes fondamentaux qui sont à la base de notre Organisation ainsi que du souci d'assurer, dans la mesure de ses moyens, le règne de la paix dans la justice.

Il n'y a pas très longtemps, la plus haute autorité spirituelle du monde lançait un message aux nations, les conviant à s'élever au niveau d'une justice aussi immuable que totale. Si cet appel est entendu, et à cette condition seulement, nous serons à même d'assurer la paix et la prospérité de tous. Car il ne faut pas se faire d'illusion, le monde sera fatalement gouverné ou par la force, ou par la justice. Entre ces deux pôles, il n'existe aucun moyen terme et aucun compromis. Si certaines nations optent pour la force, attendons-nous à voir surgir des conflits sanglants et généralisés qui entraîneront, à plus ou moins brève échéance, la destruction de toute civilisation humaine. Si, par contre, elles optent pour la justice, ce sera alors le triomphe paisible du droit, à l'encontre de toutes les tendances et au profit de tous.

And now, in the light of this general statement, may I be permitted, Mr. President, to examine in rather greater detail some of the principal problems broached so far in the course of this session of the General Assembly.

The representative of the United States has told us that the General Assembly will have to discuss the matter of Greece and that of Korea. Actuated by the principles of our Organization, the United States Secretary of State, Mr. Marshall, proposed that the Assembly adopt a resolution pledging itself definitively to maintain the political independence and territorial integrity of these two countries.

Both in fact, and from a legal viewpoint, we favour the independence and territorial integrity of every State, whether or not it be a Member of the United Nations, and I hope we shall never abandon this principle. While taking a clear stand on these questions, I should, however, like to ask the representative of the United States, who based himself on the fundamental principles of the Charter when defending the political independence and territorial integrity of Greece and of Korea, on what principles he was basing himself in the same statement when he endorsed what amounts purely and simply to the mutilation of another State—Palestine?

Did he base himself on the rules of justice which forbid any action against a defenceless people, such as the Arabs in Palestine, whose only desire is to live peacefully in their territory and to develop their liberties and rights under the protection of the great international institutions?

Did he base himself on Article 22 of the League of Nations Covenant, which defined the principle of the mandate system and recognized the territorial integrity and independence of mandated countries while those countries were preparing themselves, with the assistance of a mandatory Power, for the effective exercise of such independence?

Did he base himself on Article 6 of the Mandate, which provides that the establishment of a Jewish national home in Palestine must not prejudice either the rights or the position of the Arab population of that country?

Did he base himself on Article 1, paragraph 2, of the San Francisco Charter, which defines in the clearest possible terms the purposes of the United Nations, and which reads as follows: "To develop friendly relations among nations based on respect for the principle of equal rights and self-determination of peoples . . ." Finally, did he base himself on the fact that the text of the Charter does not permit the United Nations to decide on the partition or dismemberment of a State against the will of its inhabitants, especially when such measures—which are contrary to the fundamental principles of the Charter—are calculated not to develop friendly relations between nations but rather to promote an atmos-

Maintenant, à la lumière de cet exposé général, laissez-moi, Monsieur le Président, examiner un peu plus en détail quelques-uns des principaux problèmes dont il a été jusqu'à présent question au cours de cette session de notre Assemblée générale.

Le représentant des Etats-Unis nous a prévenus que l'Assemblée générale aura à discuter de l'affaire de Grèce et de celle de la Corée. S'inspirant des principes de notre Organisation, le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Marshall, propose que l'Assemblée adopte une résolution consacrant définitivement l'indépendance politique de ces deux Etats et leur intégrité territoriale.

En fait et en droit, nous sommes pour l'indépendance et l'intégrité territoriale de chaque Etat, qu'il soit ou non Membre de l'Organisation des Nations Unies, et c'est là un principe dont, je l'espère, nous ne nous départirons jamais. Tout en prenant une position nette sur ces questions, je voudrais toutefois demander au représentant des Etats-Unis, qui s'est basé sur les principes fondamentaux de la Charte pour défendre l'indépendance politique et l'intégrité territoriale de la Grèce et de la Corée, sur quels principes il s'est par ailleurs basé pour appuyer, dans ses mêmes déclarations, un rapport qui constate purement et simplement la mutilation d'un autre Etat, la Palestine?

S'est-il basé sur les principes de justice qui interdisent toute entreprise, de quelque nature qu'elle soit, contre un peuple sans défense comme le peuple arabe de Palestine, qui ne demande qu'à vivre paisiblement sur son territoire et à développer à l'ombre des grandes institutions internationales ses libertés et ses droits?

S'est-il basé sur l'Article 22 du Pacte de la Société des Nations, qui a défini le principe des mandats et reconnu l'intégrité territoriale et l'indépendance des pays sous mandat, en attendant que l'assistance d'une Puissance mandataire les prépare à l'exercice effectif de cette indépendance?

S'est-il basé sur l'article 6 du Mandat, qui prévoit que l'établissement du foyer national juif en Palestine ne doit préjudicier ni aux droits ni à la position du peuple arabe de ce pays?

S'est-il basé sur l'Article premier, paragraphe 2, de la Charte de San-Francisco, qui définit en termes on ne peut plus clairs les buts de l'Organisation des Nations Unies et qui s'énonce de la façon suivante: "Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes . . ." S'est-il enfin basé sur le fait que les textes de la Charte interdisent à l'Organisation des Nations Unies de décider le partage ou le démembrement d'un Etat contre la volonté de ses habitants, surtout lorsque de pareilles mesures—que les principes fondamentaux de la Charte condamnent—sont de

phere of tension which may threaten future peace?

The United States representative, in his statement, denounced certain neighbours of Greece for supplying arms and facilities for fostering revolt in that country. If such acts are being perpetrated, we denounce them equally strongly, but we should also like to see the representative of the United States denounce with equal warmth the activities of the nationals of certain other Powers who are encouraging illegal immigration on a large scale, directed against the Arab population of Palestine and against the integrity of their territory.

It has been said that peace is indivisible. Justice is even more indivisible, and in this connexion I must reluctantly mention the well-known French dictum: "Truth this side the Pyrenees, error the other".

As regards the veto, the position of the Lebanese delegation was made clear during the session which started in October 1946. In approving a motion introduced by the representative of Cuba for the creation of a permanent committee to study various modifications to be made in the United Nations Charter, we said that this Charter, like everything human, was far from perfect, but that, given time and experience, it could certainly be perfected, and that any modification to be made in the Charter should be the outcome of the evolution of our Organization, which I hope will be rapid and, above all, in conformity with the purposes set out in Article 1 of our Charter.

Mr. Aranha left the Chair and Mr. Belt (Cuba) replaced him.

The PRESIDENT: I now call on the representative of France.

Mr. BIDAULT (France) (*translated from French*): The French delegation joins in the tribute paid to Fiorello La Guardia. France remembers that he was always its friend even in times of adversity. It will treasure his memory reverently and devotedly.

On a day in spring, basking in the California sun, the peoples who, at a huge sacrifice, had emerged victorious from the most terrible and the most justifiable of wars, joined together in a solemn oath to spare mankind the recurrence of just such another holocaust. From one end of the world to another their enterprise, which they called the United Nations, was greeted with the highest hopes. It seemed then to everyone that the noble blood which had been shed, the enormous destruction which had been suffered and the incredible burden which had been laid upon the States most directly concerned in the conflict—it seemed then that all had been well worth while, as amid the ruins brought about by criminal aggression, an era of harmony, brotherhood and co-operation for a just and free peace was dawning for the survivors and for future generations.

nature, non à développer des relations amicales entre les nations, mais à provoquer au contraire une atmosphère de tension de nature à menacer la paix de demain?

Le représentant des Etats-Unis a, dans ses déclarations, dénoncé l'action de certains voisins de la Grèce, qui fournissent des armes et des moyens de nature à favoriser la rébellion dans ce pays. Si de tels procédés sont en cours, nous les dénonçons avec la même ardeur, mais nous voudrions que le représentant des Etats-Unis dénonce avec autant de chaleur l'action des ressortissants de certaines autres Puissances qui assistent une immigration illégale sur une grande échelle, dirigée contre le peuple arabe de Palestine et contre l'intégrité de son territoire.

La paix, a-t-on dit, est indivisible. La justice l'est encore davantage, et il nous est pénible de reprendre, en cette circonstance, une parole française célèbre: "Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà."

En ce qui concerne le veto, la position de la délégation du Liban a été rendue claire au cours de la session d'octobre 1946. Approuvant une motion présentée par le représentant de Cuba, tendant à la désignation d'une commission spéciale pour l'étude des diverses modifications à apporter à la Charte des Nations Unies, nous avons exprimé l'avis que cette Charte, comme toute chose humaine, était loin d'être parfaite, mais qu'elle était certainement perfectible avec le temps et l'expérience, et que toute modification à y apporter doit être l'oeuvre de l'évolution de notre institution, que je souhaite être rapide et surtout conforme aux buts énoncés à l'Article premier de notre Charte.

M. Aranha quitte le fauteuil présidentiel et M. Belt (Cuba) le remplace.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant de la France.

M. BIDAULT (France): La délégation française s'associe à l'hommage rendu à Fiorello La Guardia. La nation française se souvient qu'il fut son ami de tous les jours et des mauvais jours. Elle gardera pieusement et fidèlement sa mémoire.

Un jour de printemps qu'illuminait le soleil californien, les peuples sortis victorieux, au prix d'immenses sacrifices, de la plus affreuse et de la plus juste des guerres se lièrent tous ensemble par un serment solennel afin d'épargner aux hommes le retour d'une semblable hécatombe. Une immense espérance environna d'un bout du monde à l'autre leur entreprise qu'ils appellèrent l'Organisation des Nations Unies. Il apparut alors à tous que le noble sang versé, les prodigieuses destructions qu'il avait fallu subir, l'incroyable fardeau qui en résultait pour les Etats les plus directement mêlés au conflit, tout cela avait valu la peine d'être consenti puisque, sur les ruines de l'agression criminelle, commençait pour les survivants et pour les générations à venir l'ère de la concorde, de l'amitié fraternelle, de la collaboration pour une paix de justice et de liberté.

It is no fairy tale I am telling this Assembly today. It is not even ancient history; these events took place barely two years ago. In so short a time, then, we have passed to the realities of today from the hopes and dreams—for we must pay great attention to the dreams of those who suffer—from the hopes and dreams which we all shared and in which many of us played a part when the Charter was drawn up. Men should not despair or abandon hope, especially if they bear a responsibility for the future. Truth is more essential when times are difficult than at any other moment. That is why we should not conceal the fact that the path we have hitherto followed was not the right one, since it has led to the situation which confronts us now as shown by the statements we have heard.

The French delegation thinks it futile and dangerous to dissimulate the extent and gravity of the crisis towards which we have been moving for some time and which is now patent. The very existence of the United Nations Organization is at stake; at any rate, its structure and its effectiveness. In these circumstances, we must speak coolly, but clearly. If we do so, the spirit of conciliation and mutual understanding upon which the United Nations was founded can and must survive.

France feels that it has served, with a perseverance which has ignored even the cool reception given it, the cause of co-operation between peoples and especially the cause of great Power agreement. At the very opening of the San Francisco Conference, I had the honour of announcing this determination and I added that, if this agreement were to be broken, then "God have mercy on mankind". It would ill become me to describe here how this conciliatory task has been discharged with greater or less success. It is the desire and the determination of the French Government and people to persevere and to miss no opportunity of doing their best to quell disputes, to mitigate differences and even—I am not ashamed of saying this—to propose rather poor compromises calculated to bring us forward inch by inch toward a better and lasting result. We do not ourselves intend to set any limit on this activity, which has been less beneficial than France had hoped, although it has not been altogether useless. The limit will only be reached on the day when, by not committing itself, France would have to be untrue to itself.

At the present time, however, there are few possibilities of finding common ground between the two main statements the Assembly has heard. It must in all honesty be said that it is hard to see how they can be reconciled. Now that the days of mutual understanding are fading away, or before they return, the time has come to bear witness.

The French delegation will restrict itself to stating its opinions and the position of its Government with regard to the questions before it.

Ce n'est pas un conte de fées que je rapporte en un tel jour à cette Assemblée. Ce n'est même pas de l'histoire ancienne; il y a à peine plus de deux ans que ces choses se sont passées. Il a donc fallu si peu de temps pour que, des espoirs et des rêves — car il faut tenir grand compte des rêves de ceux qui souffrent — des espoirs et des rêves que nous avons tous partagés et beaucoup d'entre nous vécus, au temps où naissait la Charte, nous en soyons arrivés aux réalités d'aujourd'hui. Le désespoir ni l'abandon ne conviennent à des hommes, surtout s'ils sont chargés des responsabilités du lendemain. La vérité, plus qu'à aucun autre instant, est indispensable dans les temps difficiles. C'est pourquoi il convient de ne pas dissimuler que la voie suivie jusqu'à présent n'était pas la bonne, puisqu'elle a conduit à la situation devant laquelle nous sommes, telle qu'elle résulte des déclarations que nous avons entendues.

La délégation française estime vain et périlleux de dissimuler l'ampleur et la gravité de la crise qui, cheminant depuis quelque temps, est aujourd'hui déclarée. L'enjeu en est notamment l'existence même de l'Organisation des Nations Unies, en tout cas sa structure et son efficacité. Aussi faut-il parler en une telle conjoncture avec sang-froid, mais avec clarté. Ce sont les conditions auxquelles l'esprit de conciliation et d'entente mutuelle sur lequel s'est fondée l'Organisation des Nations Unies peut et doit survivre.

La France a conscience d'avoir servi, avec une persévérance insensible même à la réserve de l'accueil, la cause de la collaboration des peuples, et en particulier celle de l'accord entre les grandes Puissances. A l'ouverture même de la Conférence de San-Francisco, j'avais l'honneur de proclamer cette volonté et j'ajoutais que, au cas où cette entente viendrait à se rompre, alors "Dieu prenne les hommes en pitié". Il serait hors de convenance que j'expose ici les circonstances où, avec plus ou moins de bonheur, cette mission de rapprochement s'est exercée. Le vœu, la volonté du Gouvernement et du peuple français est de persévérer, de ne laisser passer aucune chance de donner tout son effort pour que les conflits s'apaisent, que les oppositions s'atténuent et même — je n'en rougis pas — que des compromis fort imparfaits permettent d'approcher péniblement d'un résultat meilleur et durable. Nous n'entendons pas fixer nous-mêmes de limite à cette activité qui fut moins bienfaisante que la France ne l'espérait, encore qu'elle n'ait point été inutile. La limite ne serait atteinte que le jour où il lui faudrait perdre son âme pour ne point prendre parti.

Mais, à l'heure qu'il est, les moyens sont pauvres de trouver un terrain d'entente entre les deux principales déclarations que l'Assemblée a entendues. Il est seulement honnête de dire qu'on ne voit pas comment elles seraient conciliables. Alors que les jours de la compréhension mutuelle s'éloignent, ou avant qu'ils reviennent, l'heure est donc de témoigner.

La délégation française se bornera à dire ce qu'elle pense et quelle est l'attitude de son Gouvernement en présence des questions qui lui sont soumises.

France has never concealed its preference for a simpler, less rigid and less unwieldy organization than that which has emerged since San Francisco. What is commonly called the veto power is neither its invention nor its preference. When it was provided for in the Charter, France accepted it as a means of compensating, as between States mutually desirous of building peace, differences in resources and of ensuring equality of dignity as well as of rights.

Although majority rule is the basis of any democratic organization, its application on an international plane is derived not from the principle of equality between men, but from another principle, equally essential, but of a different nature, that of the sovereignty of States.

In any case, the Charter has established a system which seeks to strike a kind of balance between the special responsibilities of the Powers who bear the greatest obligations or who possess the greatest resources, and the rights of all nations. It tried to achieve this balance by allocating powers between the General Assembly and the Security Council, and by applying the two-thirds majority rule in the Assembly and the great Power unanimity rule in the Council.

In practice, this system went wrong for the reasons I have just pointed out.

The authors of the Charter thought that matters brought before the Security Council would be problems in which the great Powers would act as arbitrators and would not themselves be parties to disputes. In the numerous disputes which have followed one another, differences between States, medium-sized or small, have never remained confined to the parties concerned. Nowadays, a merely local dispute is such a rare phenomenon that it is not even certain that it exists! The Security Council has, therefore, had to deal with matters directly or indirectly affecting the great Powers.

Furthermore, the veto power was intended to be exercised only in exceptional cases, as a last resort in cases of vital necessity or in order to safeguard an essential principle. This criterion has been greatly broadened and its frequent use certainly largely explains the unpopularity of the veto.

Thus the Security Council has found its activity obstructed. It has become not the place where disputes are settled or where situations are regulated, but the place where passions find vent, where conflicts are aggravated instead of being appeased, and where antagonisms are exacerbated rather than dispelled. Will anyone claim that this is not true?

The Assembly has before it proposals to amend the Charter in order to rectify this disturbing situation. The difficulty lies in the fact that changes in the machinery, so far as any can be made, will operate more on the effects than on the causes of the evil, since the evil lies in the original disagreement, which is the fault of men

La France n'a jamais caché que ses préférences allaient à une organisation plus simple, moins rigide et moins lourde à manier que celle qui est devenue la nôtre depuis San-Francisco. Ce qui est communément appelé le droit de veto n'est ni de son invention ni de sa préférence. Lorsqu'il apparut dans la Charte, elle l'a accepté comme étant un moyen de balancer entre Etats, dans une commune volonté de construire la paix, la différence des moyens et l'égalité de la dignité comme des droits.

Si la règle de la majorité est en effet la base de toute organisation démocratique, son application sur le plan international résulte non pas du principe de l'égalité entre les hommes, mais d'un autre principe, également essentiel, mais de nature différente, celui de la souveraineté des Etats.

Quoiqu'il en soit, la Charte a établi un système qui cherche à réaliser une sorte d'équilibre entre les responsabilités particulières des Puissances les plus lourdement chargées d'engagements ou les plus largement pourvues de moyens, et les droits de toutes les nations. Elle s'est efforcée de parvenir à cet équilibre par une répartition des attributions entre l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité et par l'application, dans l'Assemblée, de la règle de la majorité des deux tiers, dans le Conseil, de la règle de l'unanimité des grandes Puissances.

En fait, ce système s'est trouvé faussé, pour les raisons que j'indiquais tout à l'heure.

Les auteurs de la Charte pensaient que les affaires portées devant le Conseil de sécurité seraient des affaires où les grandes Puissances seraient les arbitres et non pas les parties. A travers les différends qui se sont succédé, trop nombreux, l'opposition des Etats, moyens ou petits, n'est jamais restée une affaire limitée aux partenaires. Dans le monde d'aujourd'hui, un différend purement et simplement local est un phénomène si rare qu'il n'est même pas certain qu'il existe. C'est donc d'affaires concernant directement ou indirectement les grandes Puissances que le Conseil de sécurité a eu à traiter.

D'autre part, le droit de veto n'avait été prévu que pour un emploi exceptionnel, en tant que suprême ressource pour une exigence vitale ou pour la sauvegarde d'un principe essentiel. Ce critérium a été considérablement élargi et la fréquence de l'usage est certainement pour beaucoup dans l'impopularité de l'institution.

C'est ainsi que le Conseil de sécurité s'est trouvé bloqué dans son activité. Il est devenu non pas le lieu où l'on règle les différends et où l'on pacifie les situations, mais le lieu où les passions s'expriment, où les conflits s'aggravent bien loin de s'apaiser et où les antagonismes s'exacerbent plutôt que de disparaître. Qui oserait dire que ce n'est pas la vérité?

L'Assemblée a été saisie de propositions tendant à modifier la Charte pour remédier à une situation aussi inquiétante. La difficulté réside en ceci que la modification des mécanismes, dans la mesure où elle est réalisable, agit sur les conséquences plus que sur les causes du mal, le mal étant la mésentente originelle qui est

and not of the machinery they create. The French delegation is, nevertheless, prepared to agree that the proposals before us be given appropriate consideration, and it will take part in these deliberations with a completely open mind. It would, however, point out that amendments to the Charter—which require, moreover, the unanimous vote of the permanent members of the Security Council—are not a solution, at any rate, not the only solution of the general problem with which we are confronted.

Apart from the proposal to limit the veto power by amendment of the Charter, the United States delegation has submitted a proposal that the Assembly's activities should be extended beyond the present session, as a sort of experiment.¹ The French delegation has always favoured the full exercise of the Assembly's powers, as it does not fear a world forum and would like all States to have full opportunity of making themselves heard and exercising an influence on world affairs.

The distinction between small and large Powers does not figure in our vocabulary, except, unfortunately, as a convenient expression. It would therefore not behoove the French delegation to try to limit the powers of what I will call the "States General" of the world.

On the other hand the proposal before us is so important and so serious that it requires thorough study, especially from the point of view of the "restraints of the rule of law", which were referred to by Mr. Marshall² and to which we must all defer.

The problem we have to clarify is how such a body can be made compatible with the statutory rights of the Security Council and work side by side with it. It is enough to pose this problem to see what a delicate matter it will be to solve both from a legal and practical standpoint.

Another United States proposal before the Assembly bears on the affairs of Greece, which have been debated at such length in the Security Council.³ The French delegation is deeply conscious of the gravity of the situation in Greece and of the consequences involved if it should be indefinitely prolonged. We have here one of the worst forms of war, civil war, and a civil war aggravated by extraneous factors and by ideological passions.

We are convinced that this is a test case, in which the United Nations is duty bound to act and to propose a solution, since there is the two-fold problem of ending the war and setting up a really democratic regime in the country when peace has been established.

dans les hommes et non dans les structures. Cela dit, la délégation française est prête à accepter que les propositions dont nous sommes saisis soient mises à l'étude, dans des conditions appropriées et elle participera à cette étude dans l'esprit le plus libéral. Mais elle tient à dire que des amendements à la Charte, qui requièrent au surplus le vote unanime des membres permanents du Conseil de sécurité, ne constituent pas la solution, en tout cas pas l'unique solution, du problème général auquel nous avons à faire face.

Outre la proposition relative à une limitation du droit de veto par une modification de la Charte, l'Assemblée est saisie par la délégation des Etats-Unis d'une proposition tendant à prolonger au delà de la présente session, et à titre en quelque sorte expérimental, sa propre activité¹. La délégation française a constamment pris position en faveur du plein exercice par l'Assemblée de ses pouvoirs, n'ayant, pour son compte, à craindre aucun forum et soucieuse de donner à tous les Etats du monde pleine faculté de se faire entendre et d'exercer une influence sur le mouvement du monde.

La distinction entre petites et grandes Puissances n'est pas de notre vocabulaire sauf, par malheur, pour la commodité d'expression. C'est dire qu'il ne saurait appartenir à la délégation française de chercher à limiter les attributions de ce que j'appellerai les Etats généraux de l'univers.

Cela dit, la suggestion dont nous sommes saisis est d'une si grande importance et même, sans doute, d'une si grande gravité qu'elle nécessite une étude approfondie, en particulier du point de vue de cette "discipline qu'impose la loi", dont a parlé M. Marshall² et dont nous sommes tous serviteurs.

Le problème qu'il s'agit d'élucider est de savoir de quelle façon un tel organisme peut être rendu compatible avec les droits statutaires du Conseil de sécurité et travailler à ses côtés. Il suffit de le poser pour voir combien il peut être délicat à résoudre, sur le plan juridique comme sur le plan pratique.

C'est une autre proposition des Etats-Unis dont l'Assemblée est saisie à propos des affaires de Grèce, qui sont, depuis si longtemps, débattues au Conseil de sécurité³. La délégation française est profondément consciente de la gravité de la situation en Grèce et des conséquences que peut entraîner la prolongation indéfinie d'une telle situation. Il s'agit d'une des pires formes de la guerre, la guerre civile, et d'une guerre civile aggravée par des facteurs étrangers et des passions idéologiques.

Nous sommes convaincus qu'un tel cas est le cas type où l'Organisation des Nations Unies a le devoir d'agir et de proposer une solution, puisqu'il s'agit à la fois de mettre un terme à la guerre et d'établir dans le pays ainsi pacifié un régime véritablement démocratique.

¹ See 82nd meeting.

² See 82nd meeting.

³ *Ibid.*, page 9.

¹ Voir la 82ème séance.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

The resolution submitted to us must be discussed in detail, and the French delegation reserves the right to submit amendments in due course. On the substance of the question, however, I think it might be unanimously agreed that in this case it is necessary to establish or maintain on the spot appropriate bodies which would proceed to the area to investigate the situation and make any necessary recommendations. No country should hinder the work of a commission on the pretext that it is not responsible for prolonging the disturbances, since the commission's visit would actually give it an opportunity to prove that the charges brought against it were unfounded.

The attitude of the French delegation in this matter—and we think we have given abundant proof of this—is one of absolute impartiality in the sole interest of peace. We urge all delegations to join us in seeking a means of putting an end to the vicissitudes of the noble and unfortunate Greek people, who have suffered so tragically during the war and its aftermath. On every occasion, even at election time, the Greeks have requested supervision. Whatever criticisms may be directed against any of their successive governments, by this request, the Greek people have at least given an example, and my only regret is that this example has not inspired other countries.

With regard to the future government of Palestine, the French Government has received and studied most carefully the report drawn up by the United Nations Special Committee,¹ which is, in many ways, a remarkable piece of work. The recommendations made in this document will be examined in detail by another special committee which will be set up here for that purpose. We all consider that it is the duty of free peoples to understand fully and humanely the terrible sufferings of the decimated Jews. Let me merely voice my regret that the two groups concerned in Palestine, both of which can count on our full understanding and sympathy, have hitherto been unable to reach the direct agreement which is so highly desirable from every point of view. It is unfortunate that the Committee has been unable to reach conclusions acceptable to both parties. No effort should be spared to avoid an equivocal solution. I am sure that all the Members of the United Nations realize the serious difficulties which would result from the establishment of a new régime in Palestine under their auspices which, without the consent of the people, would fail to bring them the blessings of order and peace which they need so much.

In accordance with the mandate that has been such a grief to the United Kingdom, has not the time come for the Jews and the Arabs forthwith to essay a new effort in this direction?

¹ See *Official Records of the second session of the General Assembly, Supplement No. 11.*

La résolution qui nous est soumise devra être discutée dans le détail et la délégation française se réserve de proposer en temps utile des amendements. Mais, sur le fond, il me semble que l'unanimité devrait se réaliser ici pour créer ou maintenir sur place tels organismes appropriés chargés de se rendre sur les lieux pour enquêter sur la situation et faire toutes recommandations utiles. Aucun pays ne devrait faire obstacle à l'activité d'une telle commission sous le prétexte qu'il n'a pas de responsabilité dans la prolongation des troubles, puisque ce serait là précisément pour lui l'occasion de faire la preuve de l'inanité des accusations portées contre lui.

La délégation française apporte dans cette affaire — elle croit déjà l'avoir abondamment prouvé — un esprit d'entière objectivité et le seul souci de la paix. Elle demande instamment à toutes les délégations de rechercher ensemble avec elle les moyens de mettre un terme aux vicissitudes du noble et malheureux peuple grec, si tragiquement éprouvé par la guerre et l'après-guerre. En toute occasion, même lors d'élections, il a sollicité le contrôle. Quelque critique qu'on puisse adresser à l'un ou l'autre de ses Gouvernements successifs, le peuple grec, par cette demande, a donné du moins un exemple, et le seul regret que j'éprouve est que cet exemple n'ait pas été contagieux.

En ce qui concerne le régime futur de la Palestine, le Gouvernement français a reçu et étudié avec le plus grand soin le rapport établi par la Commission spéciale des Nations Unies¹, qui est à bien des égards un remarquable travail. Les recommandations formulées dans ce document vont être examinées en détail par une autre commission spéciale qui sera créée auprès de vous à cet effet. Nous tous, nous estimons que le devoir des peuples libres est de prendre en haute et humaine compréhension l'immense malheur des Juifs déportés. Qu'il me soit, pour le moment, permis d'exprimer seulement le regret que les deux parties en présence en Palestine, qui peuvent compter également sur toute notre compréhension et toute notre sympathie, n'aient pu arriver depuis le temps à une entente directe infiniment souhaitable à tous égards. C'est un malheur qu'il n'ait pas été possible à la Commission de dégager des conclusions acceptées par l'une et par l'autre des parties. Aucun effort ne doit être épargné pour éviter une solution contestée. Tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies ont, j'en suis certain, conscience des graves difficultés qui résulteraient d'un nouveau régime de la Palestine placée sous leur patronage, et qui, faute de consentement, n'apporterait pas à des populations qui en ont tant besoin, les bienfaits de l'ordre et de la paix.

Aux termes du mandat qu'exerçait douloureusement le Royaume-Uni, le moment ne serait-il pas venu pour les Juifs et pour les Arabes de tenter sans délai un nouvel effort dans

¹ Voir les *Documents officiels de la deuxième session de l'Assemblée générale, Supplément No 11.*

I very much hope that such an agreement will be reached. In any case, it is essential to find an early solution which would take into account the interests involved and the work of the Committee, and afford the full and free development of the human—and more than human—values of a land which, for hundreds and hundreds of millions of people, is the Holy Land.

The questions to which I have referred do not exhaust the list of those which constitute the main preoccupations of the statesmen convened at this meeting. We must not only maintain peace; first, we must establish it; we must not merely improve the United Nations; we must organize the world so as to eradicate the seeds of conflict and eliminate the sources of human misery. I maintain unreservedly that in all respects the crux of these problems is to be found in that old European continent of which France, now perhaps more than at any time in its history, has the redoubtable privilege of being the symbol and the interpreter.

Europe is the principal victim of the war. Its territory has been ravaged and its population decimated, as it was twenty-five years ago in very similar but less terrible conditions. The unremitting work of a generation will be needed to restore these ruins. The lands which adventurous men left to set up so many flourishing communities are now devastated. That is the fate of a large part of the world, but not of the whole world. For this reason, I feel it my duty to speak on behalf of those older peoples which are considered our ancestors, and yet, despite misery and want have remained so youthful. This duty is the more imperative because many European countries which are not represented here, remembering the recent and distant past, will not be surprised to hear France pleading their cause.

I think I can say that the European countries, which realize the responsibilities inherent in their traditional obligations, would not complain of their fate if they were certain that a just victory would be followed by the establishment of a real and stable peace. But it is precisely in Europe that the great forces of the world confront each other most directly, and that continent, whose historical greatness has been tested since time immemorial, feels that, after having served throughout the ages as a battlefield for its own quarrels, it is now becoming a battlefield for quarrels beyond its scope. If the world is to break in two—as we have already been told here—the break would cut across Europe.

Such are the circumstances which are dangerously delaying the fundamental peace settlement. France welcomed with great satisfaction the recent coming into force of the peace treaties with Germany's former allies. Treaties are always imperfect, but at least they constitute a first step toward peace and reconciliation, that is to say, a step in the right direction. The United Nations should now be able to welcome

cette voie? Nous souhaitons ardemment que se réalise un tel accord. De toute manière, il est nécessaire de trouver rapidement une solution qui, tenant compte des intérêts en cause et des travaux de la Commission, rende à leur pleine liberté et à leur épanouissement les valeurs humaines et plus qu'humaines d'une terre qui, pour des centaines et des centaines de millions d'hommes, est la Terre sainte.

Les questions dont je viens de parler n'épuisent pas la liste de celles qui sont au premier plan des préoccupations des hommes d'Etat réunis dans cette enceinte. Il s'agit non seulement de préserver la paix, mais d'abord de la faire, non seulement d'améliorer l'Organisation des Nations Unies, mais d'organiser le monde pour y supprimer les causes de conflit et pour y tarir les sources de la misère humaine. Sans hésitation, j'affirme que, à tous égards, le centre de ces problèmes se trouve dans ce vieux continent européen dont la France a le redoutable privilège d'être, maintenant peut-être plus qu'à toute autre époque de son histoire, le symbole et l'interprète.

L'Europe est la grande victime de la guerre. Son territoire a été ravagé, sa population décimée, comme ils l'avaient été vingt-cinq ans auparavant dans des conditions très semblables, mais cependant moins affreuses. Le travail acharné d'une génération sera nécessaire pour relever ces ruines. Les rivages d'où sont partis, pour créer tant de communautés aujourd'hui florissantes, les hommes aventureux qui les ont fondées, sont aujourd'hui dévastés. Un tel sort est celui d'une grande partie du monde, non pas du monde tout entier. Aussi ai-je le devoir de parler pour ces vieux peuples qui font figure d'ancêtres et sont si jeunes encore malgré le malheur et la disette. Ce devoir est d'autant plus impérieux qu'il y a beaucoup de pays d'Europe qui ne sont pas ici et dont aucun, s'il se souvient du proche et du lointain passé, ne s'étonnera que la France plaide sa cause.

Je puis affirmer que les pays européens, qui sont conscients des responsabilités qu'impliquent leurs devoirs séculaires, ne se plaindraient pas de leur destinée s'ils étaient assurés que la victoire de la justice fût suivie de l'établissement d'une paix vraie et durable. Mais c'est justement en Europe que s'affrontent le plus directement les grands courants du monde, et ce continent, dont la grandeur historique est liée à de séculaires épreuves, a le sentiment que, après avoir été, à travers les temps, le champ de bataille de ses propres querelles, il devient maintenant le champ de bataille de querelles qui le dépassent. Si le monde doit se rompre, nous l'avons déjà entendu ici même, la cassure passerait à travers l'Europe.

Ce sont de telles circonstances qui retardent dangereusement le règlement fondamental de la paix. La France a salué avec une grande satisfaction la récente mise en vigueur des traités de paix avec les anciens alliés de l'Allemagne. Des traités sont toujours imparfaits, mais du moins est-ce un premier pas vers le calme et la réconciliation, c'est-à-dire dans la bonne voie. Les Nations Unies doivent maintenant avoir la possi-

to its ranks nations which have long been tragically misled; we fervently hope they will enter resolutely on the path of democracy.

France would be especially glad if the new Italy were to regain the place among the nations represented here which it had to give up for a time because of one man's madness against its wishes and traditions and against its fundamental interests. It is not normal for a world peace organization to keep waiting on its threshold the country of Dante, Michelangelo and Garibaldi. That is the view of France, for France knows how to remember, but also knows how to forget.

It is impossible to speak of Europe without speaking of Germany. That is where the heart of European peace really lies, whether we consider the German problem *per se* or as one of the many problems of the present-day world.

France, for its part, has always sought to consider this problem *per se*, for we know that until security with regard to Germany is guaranteed, no European settlement will alleviate anxiety and settle fundamental difficulties; hence, no settlement would be likely to last. This attitude is well known, but I think I should recall it before this Assembly, which is the highest tribunal for peoples and Governments.

Since the defeat of Germany, France has always taken the same stand on the German problem. Its only wish is that Germany, in the future, should never again be in a position to threaten world peace.

This does not in the least mean that we favour a peace of oppression or vengeance. The German people must be enabled to live decently, to engage in normal, that is to say, peaceful activities, and to contribute to the economy of the world and of Europe in particular. At the same time, however, definite and effective measures must be taken to establish security once and for all.

In the first place, the German people must learn democracy. It would be a dangerous illusion to think that, merely because nazism has collapsed, Germany has suddenly become a democratic nation or that it can speedily become such at the wave of a magic wand, even if it is called denazification. This will be a lengthy business and much water will have to pass under the bridge. And until the course of events allows new human relationships to be formed, steps must be taken to ensure that the recovery of Germany does not lead to a revival of its military power.

The French people know instinctively and from experience what these measures should be. They will necessarily involve a long-term occupation by the Allied armies, strict control of disarmament and demilitarization and international supervision, in the widest sense of the term, of that centre of German economy which is called the Ruhr. Finally, it will mean setting up the

bilité d'accueillir parmi elles des nations longtemps et tragiquement égarées, mais dont nous souhaitons ardemment qu'elles entrent avec résolution dans la voie de la démocratie.

La France sera particulièrement heureuse que la nouvelle Italie retrouve, au milieu des nations ici représentées, la place que la folie d'un homme lui avait, contre ses vœux et sa tradition comme contre ses intérêts essentiels, fait pour un temps abandonner. Il n'est pas normal qu'une organisation pacifique du monde fasse piétiner à sa porte le pays de Dante, de Michel-Ange et de Garibaldi. C'est la France qui le dit, la France qui sait se souvenir et qui sait oublier.

On ne peut pas parler de l'Europe sans parler de l'Allemagne. Là est vraiment le cœur de la paix européenne, que l'on considère le problème en lui-même ou en fonction de tous les autres problèmes du monde actuel.

La France, pour sa part, a toujours entendu considérer le problème en lui-même, car elle sait que, aussi longtemps que la sécurité ne sera pas assurée à l'égard de l'Allemagne, aucun règlement européen ne calmera les inquiétudes, ne réglera les difficultés de base et donc ne sera susceptible de durer. Cette attitude est bien connue, mais je crois qu'il est de mon devoir de la rappeler devant cet auditoire, qui est l'instance suprême des peuples et des Gouvernements.

Depuis la défaite de l'Allemagne, la France a toujours eu la même position vis-à-vis du problème allemand. Son seul désir est que l'Allemagne, dans l'avenir, ne soit plus jamais en mesure d'être de nouveau une menace pour la paix du monde.

Cela ne signifie nullement que nous soyons partisans d'une paix d'oppression ou de vengeance. Le peuple allemand doit pouvoir vivre une vie décente, avoir une activité normale, c'est-à-dire pacifique, et apporter sa contribution à l'économie du monde et de l'Europe en particulier. Mais, en même temps, des mesures précises et efficaces doivent être prises pour établir une fois pour toutes la sécurité.

En premier lieu, le peuple allemand doit apprendre la démocratie. Ce serait une dangereuse illusion de penser que l'Allemagne, du fait de l'effondrement du nazisme, est d'ores et déjà une nation démocratique ou qu'elle puisse le devenir dans un court délai par un coup de baguette magique, s'appelât-il dénazification. Il s'agit d'une œuvre de longue haleine. Il faut que de l'eau passe sous les ponts. Et d'ici que le cours des choses permette de nouveaux rapports humains, il faudra prendre des mesures qui assureront que le relèvement de l'Allemagne ne conduit pas au relèvement de sa puissance militaire.

Le peuple français sait d'instinct et d'expérience ce que doivent être ces mesures. Il s'agit essentiellement d'une occupation à long terme par les armées alliées, d'un strict contrôle du désarmement et de la démilitarisation, d'un contrôle international, au sens le plus large du terme, de ce cœur de l'économie allemande qui s'appelle la Ruhr. Il s'agit, enfin, d'établir l'or-

political and administrative organization of Germany on such a basis that, while paying all due respect to the rights of the individual, it will never be possible to rebuild the centralized, militaristic and imperialistic state of which Prussia was the soul.

The discussion of all these problems has been entrusted to the Council of Foreign Ministers, and the session it will hold in London after the close of the present session of the General Assembly will be of decisive importance in this connexion. I merely wish to express the hope that the solutions finally reached will avoid divisions even more serious than those which exist today. The German problem has been shelved for too long. It must be speedily settled.

The peace settlement is the first and most urgent step, but it will not settle everything. It will not be enough to solve the problems of Europe. As long as a shattered Europe still suffers from poverty and even starvation, how can we believe that it will be really at peace, truly able to develop its democratic institutions freely and fulfil its specific mission in the world?

We all feel this and we also feel that, in order to establish in Europe the fundamental freedom which the Atlantic Charter called freedom from want, we must have the co-operation of all European peoples and the friendly assistance of those who can help them.

It is in this spirit that the French Government has always contemplated the economic rehabilitation of its own country and of all the countries of the European continent.

We know that in the world of today solidarity is not merely an ideal; it is also a necessity and, in any case, a duty. We know that isolation is an anachronism—the autarchies created by Fascism and Hitlerism have shown how ineffective and dangerous they were. We know that modern economy connotes extensive markets and division of labour. In a word, we know that in the economic field, at any rate, the European countries must unite or perish.

That is why we immediately welcomed with keen satisfaction the proposals made three months ago by the United States Secretary of State in a memorable speech. We found in this speech both an echo of our grievous anxiety and an eminently sound expression of a generous and wise intention on this side of the Atlantic to assist the European peoples in their effort.

The French people, therefore, eagerly accepted the offer made them, and, since then, we have been working with all the countries which have agreed to accept this offer to establish the foundations of friendly and constructive co-operation, based on the efforts of all, for the help we anticipate from the United States has served to overcome apathy and to organize our common effort.

That is the spirit in which the French Government is participating in what is now called the

organisation politique et administrative de l'Allemagne sur des bases telles que, tout respect observé pour les droits de la personne humaine, ne puisse jamais se reconstruire cet Etat centralisateur, militariste et impérialiste, dont la Prusse était l'âme.

La discussion de tous ces problèmes est assignée au Conseil des Ministres des Affaires étrangères, et la session de ce Conseil, qui se tiendra à Londres après la réunion de la présente Assemblée générale, sera à cet égard d'une importance décisive. Je veux seulement exprimer le vœu que des solutions soient enfin trouvées qui évitent des divisions plus graves encore que celles qui existent aujourd'hui. Le problème allemand n'a que trop attendu. Il est nécessaire qu'il trouve rapidement sa solution.

Le règlement de la paix est une première étape urgente, mais qui ne terminera pas tout. Il ne suffira pas pour résoudre les problèmes de l'Europe. Aussi longtemps qu'une Europe en lambeaux connaîtra la misère, et même la faim, comment imaginer qu'elle soit véritablement pacifiée, qu'elle puisse développer vraiment et librement ses institutions démocratiques, et poursuivre dans le monde la mission qui est la sienne?

Cela, nous le sentons tous et nous sentons aussi qu'il faut, pour établir en Europe cette liberté fondamentale que la Charte de l'Atlantique a appelée la liberté en face du besoin, la coopération de tous les peuples européens et l'aide amicale de ceux qui peuvent les aider.

C'est dans cet esprit que le Gouvernement français a toujours envisagé la reconstruction économique de son propre pays et de tous les pays du continent.

Il sait que, dans le monde d'aujourd'hui, la solidarité est non seulement un idéal, mais aussi une nécessité et, de toutes façons, un devoir. Il sait que le repliement sur soi-même est un anachronisme dont les autarcies créées par le fascisme et l'hitlérisme ont montré à la fois l'impuissance et le danger. Il sait que l'économie moderne implique de larges marchés et la division des efforts. Il est conscient, en un mot, que, dans le monde économique au moins, les pays européens doivent s'associer ou périr.

C'est pourquoi nous avons accueilli aussitôt et avec une vive satisfaction les propositions faites, il y a trois mois, dans un mémorable discours, par le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis. Nous y avons trouvé, avec l'écho de nos lourds et douloureux soucis, l'expression, en termes de haute raison, d'un dessein généreux et sage formé de ce côté de l'Atlantique en vue d'aider les peuples européens dans leur effort.

C'est donc avec élan que le peuple français s'est engagé dans la voie qui lui était offerte et que, depuis lors, nous travaillons, avec tous les pays qui ont accepté de s'y associer, à établir les bases d'une coopération amicale et constructive fondée sur le travail de tous, l'aide espérée des Etats-Unis permettant de dépasser le marasme et d'organiser l'effort commun.

Tel est l'esprit dans lequel le Gouvernement français participe à ce qu'on appelle aujourd'hui

Sixteen-Power Conference. We are deeply convinced that the task we have undertaken furnishes an example of international solidarity which may be proudly submitted to the judgment of the United Nations.

It was not the fault of any of the sixteen Powers, and especially of the United Kingdom or of France, that this association of European countries has been reduced to its present dimensions. It was not our fault that the great work which is beginning and which all forward-looking Europeans had awaited and clamoured for was not undertaken under the auspices of the three main continental Powers. The Soviet Union felt it must decline the offer made by the United Kingdom and France. As a result, other Eastern European States declined to attend the Conference—but, this time, it was not Titus who sent away Berenice.

The French Government greatly regrets this situation, which it made every attempt to avoid and which arose despite its continual but unavailing efforts. It also regrets that the reasons given for their non-attendance, which has since become hostility, were repeated with an obstinacy which cannot serve as a *de jure* or *de facto* justification.

The representative of the Soviet Union has alleged that the French Government, in agreement with the United Kingdom Government, only wished to help out the United States Government—which was anxious to meet the threat of an economic depression—with the intention of alienating the political and economic independence of European countries. It is not for me to make any predictions with regard to an American slump, the first symptoms of which do not seem to have made much impression on many representatives at this Conference. So far as an attempt to enslave Europe, to divide it and to infringe on the independence and sovereignty of States is concerned, however, I am afraid I must say, for about the tenth time, that this criticism is contrary to the truth.

The French Government proclaims its faith in the future of European co-operation and in the favourable consequences which it will have, both intrinsically and extrinsically. We have chosen this path and we will not turn back.

We continue to hope that wisdom and reflection will bring us companions on this path towards a better future which we are deliberately following, regardless of all difficulties.

Many of the speakers who preceded me on this rostrum spoke of the division of the world into two hostile *blocs*, a division which has unfortunately become a basic fact today. Because of its geographical situation, because of its moral and political traditions and because of its interests in and outside Europe, France is certainly one of the countries of the world for which the establishment of such a system presents most serious disadvantages, and likewise

la Conférence des Seize. Il est profondément convaincu que l'œuvre entreprise est un exemple de solidarité internationale que l'on peut, avec fierté, présenter au jugement des Nations Unies.

Il n'a dépendu d'aucun des Seize, et notamment pas du Royaume-Uni et de la France, que cette association des pays européens ait été réduite aux dimensions qu'elle a eues. Le grand travail qui commence et que tous les Européens avec de l'avenir dans l'esprit avaient attendu et réclamé, il n'a pas dépendu de nous qu'il ne fût entrepris sous l'égide des trois principales Puissances du continent. L'Union soviétique a cru devoir décliner la proposition que le Royaume-Uni et la France lui ont faite. Par la suite, d'autres Etats appartenant à la partie orientale de l'Europe ont également fait connaître leur abstention, mais, cette fois, ce n'est pas Titus qui a renvoyé Bérénice.

Le Gouvernement français déplore profondément une telle situation qu'il a tout fait pour éviter et qui ne s'est créée que contre ses continuel mais inutiles efforts. Il déplore également que les raisons invoquées pour expliquer cette abstention, qui est ensuite devenue hostilité, soient répétées avec une persévérance qui ne suffit pas à les fonder, ni en droit ni en fait.

Le représentant de l'Union soviétique a allégué que le Gouvernement français, de concert avec le Gouvernement britannique, avait seulement voulu prêter la main au Gouvernement américain, désireux de remédier à une crise économique menaçante, afin d'aliéner l'indépendance politique et économique des pays européens. Il ne m'appartient pas de prophétiser au sujet de la crise américaine, dont les premiers symptômes ne semblent pas avoir crevé les yeux de beaucoup de représentants à cette Conférence. Mais quant à la tentative d'assujettir l'Europe, de la diviser, de porter atteinte à l'indépendance et à la souveraineté des Etats, j'ai le regret de dire, pour la dixième fois environ, que cette critique est contraire à la vérité.

Le Gouvernement français proclame sa confiance dans l'avenir de la coopération européenne et dans les conséquences favorables qu'elle comportera par elle-même et au delà d'elle-même. Nous avons choisi cette voie et ne rebrousserons pas chemin.

Sur ce chemin, que nous poursuivons délibérément à travers toutes difficultés vers le meilleur avenir, nous persistons à espérer que la sagesse et la réflexion nous ramèneront des compagnons.

Nombre d'orateurs qui m'ont précédé à cette tribune ont parlé de la division du globe en deux blocs hostiles, division qui est malheureusement devenue aujourd'hui un phénomène fondamental. Par sa situation géographique, par ses traditions morales et politiques, par ses intérêts en Europe et hors d'Europe, la France est certainement l'un des pays du monde pour lesquels l'établissement d'un tel système présente les inconvénients les plus graves, en même temps

creates a situation most contradictory to its aspirations as well as to its traditions.

I want to repeat that we shall always welcome all those who refuse to abandon hope, and are prepared to act with us in the cause of one world.

The loud clamour that prevails may one day subside, but I am bound to say that it will not subside of itself. There must be a change of heart and an acceptance of the views of others which has been lacking heretofore. It is never too late, but it is high time.

We are all accountable, now and perhaps for many a year to come, for the outcome of this regular session of the General Assembly of the United Nations. Each of us is responsible to our own country and to all the countries for what will happen. Of course, the difficulties would be diminished if we were to give more heed to the men whose work and sacrifices brought us peace. They think that peace, which is their most precious treasure, their sincerest hope, is something simple and easy. They cannot understand why it is so difficult to achieve it. They are right, for many things which are revealed to the humble are hidden from the mighty. They are right, for they long for real freedom, permanent security, mutual co-operation, love and not hatred, brotherly effort and not violence, union and not division. Amid the clamour and disturbance of our times, may we hear the voices of those men of goodwill to whom peace has been promised!

The PRESIDENT: Before we proceed further in the debate, may I suggest to the representatives that we continue this meeting until 2 p.m., and convene a meeting of the General Committee at 3 p.m. in room A. I think that this schedule will meet with the approval of the majority of the members of this Assembly. It will also make it possible for the General Committee to proceed with the consideration of its heavy agenda.

I now call on the representative of Egypt.

✓Mahmoud HASSAN Pasha (Egypt): In the name of my delegation, permit me to associate myself with the tribute which has been paid to the late Mayor La Guardia. It was my privilege to know him and to work under his chairmanship in UNRRA, and I must confess that his passing constitutes a loss for the world.

The peoples of the world, by whose will we are gathered here today, have serious apprehensions as to the success of this Organization, to say nothing of the future which awaits humanity itself.

Indeed, how far we are from the bright goal that seemed so near at hand when the organizational work of the United Nations was completed at San Francisco, when our labours were hailed as the dawn of victory for the democracies of the world!

qu'il crée la situation la plus contraire tant à ses aspirations qu'à ses traditions.

Aussi veux-je répéter que nous ne cesserons pas d'accorder accueil à tous ceux qui, refusant d'abandonner l'espérance, voudront agir avec nous pour que le monde se rassemble.

L'immense rumeur qui s'élève peut un jour s'apaiser, mais, je dois le dire, elle ne s'apaisera pas toute seule. Il y faudra un changement dans les cœurs, une acceptation d'autrui qui a jusqu'ici manqué. Il n'est jamais trop tard, mais il est temps.

Tous, ici, nous sommes comptables, pour maintenant et peut-être pour longtemps, de ce qui va résulter de cette session régulière de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous sommes, chacun d'entre nous, responsables de ce qui adviendra, devant notre pays et devant tous les pays. Sans doute les difficultés seraient-elles diminuées si nous nous tournions davantage vers les hommes dont le travail et les sacrifices nous ont valu la paix. Ceux-là pensent que la paix, qui est leur bien le plus précieux, leur plus profonde espérance, est aussi une chose simple et facile. Ils ne comprennent pas qu'il soit si malaisé d'y parvenir. Ils ont raison, car bien des choses ont été révélées aux humbles qui ont été cachées aux puissants. Ils ont raison, car ils veulent la liberté vraie, la sécurité durable, l'entraide mutuelle, l'amour et non la haine, l'effort fraternel et non la violence, l'union et non la séparation. Fussions-nous entendre, au milieu du fracas et dans le trouble des temps, la voix de ces hommes de bonne volonté à qui la paix est promise.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Avant de poursuivre la discussion, je me permettrai de proposer aux représentants de continuer la séance jusqu'à 14 heures et de tenir à 15 heures une séance du Bureau de l'Assemblée dans la salle A. Je suppose que cet horaire réunira l'approbation de la majorité des membres de notre Assemblée, ce qui permettra également au Bureau de continuer à examiner son ordre du jour, qui est chargé.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte.

Mahmoud HASSAN Pacha (Égypte) (*traduit de l'anglais*): Au nom de ma délégation, permettez-moi de m'associer à l'hommage qui a été rendu à feu le maire La Guardia. J'ai eu le privilège de le connaître et de travailler sous sa direction à l'UNRRA et je dois déclarer que sa disparition est une grande perte pour le monde.

Les peuples du monde, par la volonté desquels nous nous trouvons réunis ici aujourd'hui, éprouvent des craintes sérieuses quant au succès de notre Organisation, sans parler de l'avenir qui attend l'humanité elle-même.

Que nous sommes loin en vérité du brillant objectif qui semblait si proche lorsque s'acheva le travail d'organisation des Nations Unies à San-Francisco et que nos travaux furent salués comme l'aube de la victoire des démocraties du monde!

The allied nations which had won the war through their cohesion and understanding, and had meanwhile proclaimed new sound principles for the peace of the world, started to bicker among themselves. The resulting discord among the big nations mounted in intensity. The antagonism between former allies reached a degree that all but matched that existing towards former enemies. Consequently, the Council of Foreign Ministers was not able to reach agreement on peace treaties, and the important questions of world disarmament, reconstruction, and like problems, were laid upon the shelf. Along with the weakening of the spirit of peace came a consequent breakdown in the financial and economic life of the world with accompanying distress for many peoples in many lands.

Now, therefore, we look upon this disagreeable sight, while power politics among these antagonistic blocs are once more occupying the centre of the world stage. It seems that these giants of world politics somehow are incapable of adapting their mental processes to the problems of tomorrow.

If there is one single problem before this Assembly, it is to indicate to those men who hold the reins of world leadership that the world wants a change. This world wants a change from the blood, tears and suffering of the past, the blood, tears and suffering of war and, if you please, the blood, tears and suffering of peace.

However, we should not despair. We should, by all means, retain faith, renewing and confirming it with all the strength at our command. For with faith and free discussion such as this Assembly affords, we should be enabled to search out the remedies required to bring about constructive, sound and legal means for lasting peace.

I am sure it will seem fitting that I address myself first of all to the prospect for peace and co-operation in the Middle East. The importance of this part of the world in international affairs has been underscored by recent events, and the significance of the role to be played in the United Nations by the six Middle East States which are Members has been correspondingly increased. I think I can say that in no part of the world is greater interest taken in the United Nations, nowhere is a closer dependence upon our new Organization felt, and from no source does there stem a firmer loyalty to the principles and purposes enunciated in the Charter.

The Egyptian delegation looks forward confidently to the inclusion of all States of the Middle East in the membership of the United Nations. We are particularly happy to welcome here, on a footing of sovereign equality, our good neighbour, the Kingdom of Yemen, with its long

Les nations alliées, qui avaient gagné la guerre grâce à leur cohésion et à leur entente et qui, entre temps, avaient proclamé de nouveaux et sages principes destinés à servir de base à la paix du monde, commencèrent à se quereller. Le désaccord qui en est résulté entre les grandes nations a crû en intensité. L'antagonisme entre anciens alliés s'est élevé presque au même degré que celui qui les opposait à leurs anciens ennemis. C'est pourquoi le Conseil des Ministres des Affaires étrangères n'a pu arriver à un accord sur les traités de paix et les importantes questions du désarmement mondial, de la reconstruction et autres problèmes analogues sont restés dans les dossiers. En même temps que s'affaiblissait l'idée de la paix, il se produisait un effondrement de la vie financière et économique du monde entraînant la misère pour nombre de populations dans nombre de pays.

C'est ainsi que nous contemplons maintenant ce triste spectacle, tandis que la politique de force entre ces blocs antagonistes occupe de nouveau le centre de la scène mondiale. Il semble que ces géants de la politique mondiale soient en quelque sorte incapables d'adapter leurs facultés de raisonnement aux problèmes de demain.

S'il est un problème qui se pose à notre Assemblée, c'est bien celui qui consiste à indiquer aux hommes qui tiennent les rênes de la politique mondiale que le monde a besoin d'un changement. Le monde ne veut plus du sang, des larmes et des souffrances du passé, du sang, des larmes et des souffrances de la guerre et, permettez-moi d'ajouter, il ne veut plus du sang, des larmes et des souffrances de la paix.

Cependant, nous ne devons pas désespérer. Nous devons à tout prix conserver notre foi, la renouveler et l'affermir de toute la force dont nous disposons, car avec la foi et avec les possibilités de libre discussion que nous offre la présente Assemblée, nous devons pouvoir découvrir les remèdes nécessaires pour établir, par des moyens constructifs basés sur la raison et sur le droit, une paix durable.

Je suis certain que vous m'approuverez d'examiner tout d'abord quelles sont les chances de paix et de coopération dans le Moyen-Orient. L'importance de cette partie du monde dans les affaires internationales a été mise en lumière par de récents événements et la portée du rôle que doivent jouer dans l'Organisation des Nations Unies les six Etats du Moyen-Orient qui en sont Membres s'en est accrue dans une mesure correspondante. Je crois pouvoir dire que, en aucune partie du monde, on ne s'intéresse davantage à l'Organisation des Nations Unies, que nulle part ailleurs n'existe un sentiment de plus étroite dépendance vis-à-vis de notre nouvelle Organisation et que nulle part ailleurs on ne nourrit une fidélité plus ferme aux principes et aux objectifs formulés dans la Charte.

La délégation égyptienne exprime sa confiance et son espoir que tous les Etats du Moyen-Orient feront partie de l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes particulièrement heureux de saluer ici, sur un pied d'égalité comme Etat souverain, notre bon voisin, le royaume du Yémen, avec

tradition of peaceful life among the family of nations.

I think the six States of the Middle East can derive special satisfaction from the progress which has been made by the League of Arab States. Formed in 1945 shortly before the great Conference of San Francisco, the League of Arab States is precisely the type of regional organization envisaged in Article 52 of the Charter. Its purpose is to deal with such matters relating to the maintenance of international peace and security as are appropriate for regional action, and in realizing this purpose, its course will at all times be consistent with the principles and purposes of the United Nations.

Among the Arab States themselves, no cloud exists to mar the harmony which now prevails. None of them covets the territory of another. Mutually satisfactory arrangements have been concluded for commercial and cultural intercourse. Ancient chapters of history are not resurrected to promote differences which might interrupt the continuance of our friendly relations. Our situation is the more fortunate in that the Arab States are currently spending their substance in constructive and worthwhile peaceful projects, such as railroads and dams, projects unrelated to the continued strife of war.

If the prospect in the Middle East is not free from dark and lowering clouds, this fact is not due to difficulties inherent in the relations among Arab States. It is due to outsiders who have not yet ceased to regard our part of the world as a free field for adventure and intervention. So many cross-roads between East and West cut across these territories and so chequered has been the history of past attempts to control them, that it is not yet fully appreciated that we are determined to defend our right to sovereignty and equality.

Nowhere is this more evident than in my own country. The world opinion which tolerated the forceful invasion and occupation of Egypt sixty-five years ago has long ceased to prevail. Yet, out of the darkness of nineteenth century imperialism, vestiges still linger which place my country in a position unbecoming any sovereign, equal Member of the United Nations. In consequence, Egypt finds itself today fettered in its desire to live up to its obligations under the Charter, and not free to discharge its duty to put down aggression by any nation at any time.

As soon as the Charter was brought into force, Egypt sought a reorientation of its position which would be consistent with the principles and purposes of the Charter. It endeavoured to persuade the United Kingdom to withdraw the British armed forces stationed in the Nile Valley and to terminate the British administration in the Sudan established at a time when Egypt was powerless and encumbered.

sa longue tradition de vie pacifique dans la famille des nations.

Je pense que les six Etats du Moyen-Orient peuvent tout particulièrement se féliciter des progrès accomplis par la Ligue des Etats arabes. Formée en 1945, peu avant la grande Conférence de San-Francisco, la Ligue des Etats arabes constitue précisément le type d'organisation régionale envisagée à l'Article 52 de la Charte. Elle se propose de traiter les questions relatives au maintien de la paix et de la sécurité internationales qui se prêtent à une action de caractère régional et, à cette fin, son activité sera toujours conforme aux buts et aux principes de l'Organisation des Nations Unies.

Entre les Etats arabes eux-mêmes, aucun nuage ne trouble l'harmonie actuelle. Nul ne convoite le territoire d'un autre. Les Etats ont conclu des accords satisfaisants pour toutes les parties afin de régler leurs relations commerciales et culturelles. Nous ne revenons pas sur des pages d'histoire ancienne capables de susciter des divergences qui troubleraient nos relations amicales. Notre situation est d'autant plus heureuse que les Etats arabes consacrent actuellement leurs ressources à la réalisation de projets constructifs et pacifiques tels que chemins de fer et barrages, projets qui sont étrangers à un perpétuel bellicisme.

Si l'avenir du Moyen-Orient n'est pas sans nuages sombres et menaçants, cela ne tient pas à des difficultés inhérentes aux relations entre Etats arabes. Cela tient à des étrangers qui en sont encore à considérer la partie du monde que nous habitons comme un champ ouvert à l'aventure et à l'intervention. Ces territoires sont le carrefour de tant de chemins entre l'Orient et l'Occident, l'histoire des tentatives faites dans le passé pour s'en assurer la possession a été si mouvementée, que l'on semble ne pas encore se rendre pleinement compte que nous sommes déterminés à défendre nos droits à la souveraineté et à l'égalité.

Ce fait n'est nulle part plus évident que dans mon propre pays. La tendance qui, il y a soixante-cinq ans, a toléré l'invasion et l'occupation de l'Egypte par la force, a depuis longtemps cessé de prévaloir dans l'opinion mondiale. Cependant, des ténèbres de l'impérialisme du dix-neuvième siècle, il subsiste encore des traces qui placent mon pays dans une position indigne d'un Etat souverain égal aux autres et Membre des Nations Unies. Voilà pourquoi l'Egypte se trouve aujourd'hui contrecarrée dans son désir de remplir les obligations que lui impose la Charte et empêchée d'accomplir son devoir de réprimer l'agression de toute nation à tout moment.

Dès l'entrée en vigueur des dispositions de la Charte, l'Egypte a cherché à modifier sa position pour la rendre compatible avec les buts et les principes de la Charte. Elle s'est efforcée de persuader le Royaume-Uni de retirer les troupes britanniques stationnées dans la vallée du Nil et de mettre fin à l'administration britannique sur le Soudan, établie en un temps où l'Egypte était impuissante et dans la gêne.

What then could Egypt do? The dispute with the United Kingdom was evidently one "the continuance of which is likely to endanger the maintenance of international peace and security".¹

We could not ignore the resentment among the Egyptian people created by the presence of foreign troops on our soil. We insisted on our natural right to be masters in our own home. We could not fail to see that, despite the peaceful intentions of the Egyptian Government, the situation might get out of hand. We could not sit supinely by and allow the dispute to fester. We took the course dictated by the Charter. We appealed to the Security Council of the United Nations. In taking this course, we based ourselves on Articles 35 and 37 of the Charter. We also relied upon the resolution unanimously adopted by the General Assembly on 14 December 1946, calling for the withdrawal without delay of the forces stationed in the territories of Member States without their consent freely and publicly expressed in treaties or agreements consistent with the Charter and not contradicting international agreements.²

I regret to report to the General Assembly that although it has given protracted consideration to the case brought by Egypt—a dozen meetings have been devoted to it—the Security Council has been unable to settle the dispute. Such is the struggle between power blocs, such is the unwillingness of some of the members of the Security Council to face manfully this danger to the peace of the Middle East, that the Council has dodged taking any action whatever.

However, although the discussions revealed a vibrant world opinion in favour of Egypt's desire to rid her territory of foreign military occupation, the Security Council could not loose the bonds that held it mute and inactive.

I would be remiss in my duties if I did not express thanks, with all the warmth of my heart, for the support we received from some of the members of the Security Council who saw and appreciated the justice and merits of our position.

Yet, if the hopes of the Egyptian people have been thus dashed, they have never lost faith in the principles of the United Nations. The Egyptian Government will continue to be guided by the Charter, and it will endeavour constantly to keep the peace.

It is now clear that the British forces inevitably will leave our territories. It must be. They know their days are numbered. Sixty-five years of an unwelcome stay are at an end.

Que pouvait faire l'Égypte? Le différend qui l'opposait au Royaume-Uni était évidemment de ceux "dont la prolongation est susceptible de menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationales".

Nous ne pouvions fermer les yeux sur l'irritation suscitée dans le peuple égyptien par la présence de troupes étrangères sur notre sol. Nous avons fait valoir avec insistance notre droit naturel à être maîtres chez nous. Nous ne pouvions manquer de constater que, en dépit des intentions pacifiques du Gouvernement égyptien, la situation pouvait échapper à notre contrôle. Nous ne pouvions garder une attitude nonchalante et laisser le différend s'envenimer. Nous avons suivi le chemin que nous montrait la Charte. Nous avons fait appel au Conseil de sécurité des Nations Unies. En prenant cette voie, nous nous sommes fondés sur les Articles 35 et 37 de la Charte. Nous nous sommes également appuyés sur la résolution adoptée à l'unanimité le 14 décembre 1946 par l'Assemblée générale, demandant le retrait sans délai des forces stationnées sur le territoire des États Membres sans le consentement de ceux-ci librement et publiquement exprimé dans des traités ou accords compatibles avec la Charte et ne contredisant pas des accords internationaux.²

J'ai le regret de faire connaître à l'Assemblée générale que le Conseil de sécurité, bien qu'il ait examiné longuement le cas que l'Égypte lui avait soumis — et y ait consacré une douzaine de séances —, n'a pas été en mesure de régler le différend. La lutte entre les blocs de Puissances, la mauvaise volonté de certains des membres du Conseil de sécurité à affronter virilement ce danger qui menace la paix dans le Moyen-Orient sont telles que le Conseil a usé d'artifices pour éviter de prendre une décision, quelle qu'elle fût.

Mais, bien que les discussions aient révélé l'existence d'une opinion mondiale enthousiaste, favorable au désir qu'a l'Égypte de voir son territoire libéré de l'occupation militaire étrangère, le Conseil de sécurité n'a pu rompre les liens qui le maintiennent muet et inerte.

Je manquerais à mon devoir si je ne remerciais pas ici de tout mon cœur, pour l'appui qu'ils nous ont apporté, certains des membres du Conseil de sécurité qui ont su reconnaître et apprécier la justesse et le bien-fondé de notre position.

Pourtant, si le peuple égyptien a vu ainsi sombrer ses espérances, il n'a jamais perdu la foi dans les principes de l'Organisation des Nations Unies. Le Gouvernement égyptien continuera à s'inspirer de la Charte et s'efforcera toujours de maintenir la paix.

Il est évident maintenant que les troupes britanniques ne pourront éviter de quitter notre territoire. Cela doit être. Elles savent que les jours sont comptés. Soixante-cinq années de présence importune vont prendre fin.

¹ The text quoted is contained in Article 33 of the Charter.

² See Resolutions adopted by the General Assembly during the second part of its first session, resolution 41(I), paragraph 7, page 66.

¹ Le texte cité figure à l'Article 33 de la Charte.

² Voir les Résolutions adoptées par l'Assemblée générale pendant la seconde partie de sa première session, résolution 41(I), paragraphe 7, page 66.

Egypt has a long history, and it has taught its people many lessons of patience, but patience has limits. I feel confident that we shall have behind us in our future effort to free ourselves the overwhelming sympathy of the representatives in this Assembly.

In the light of two years of experience, let us recognize that our organ of action, the Security Council, is still no more than a front. It acts within the limits of the interests of its permanent members, chastened only by the fear which these all-powerful States have of world opinion. But selfish interests often stifle even the restraint which may be manifested. In each case brought before it, we see the Security Council searching not for a just and right solution, but for an escape. It gains time at the expense of losing, and causing to be lost, the very capital of the Organization. What then is to become of the confidence which the people of the world have so simply and so fully placed in our Assembly and in our Council?

I must now refer to another cloud on the horizon of the Middle East.

None of the Arab peoples can be indifferent to the situation which has come about in Palestine. Here is a territory which has been inhabited by Arabs for thousands of years. Yet powerful forces are at work to wrest this territory from its inhabitants, to turn over its control to a minority of immigrants, or to partition it between the permanent majority and one of the minorities imposed on the country.

The Egyptian people share with the Arab peoples of other countries a deep concern about the situation. They cannot believe that the United Nations will renounce the principle of self-determination embodied in the Charter in order to carve up a land so historically and indisputably Arab territory for the purpose of creating wholly artificial States.

Such a course would rock the very foundations of the Middle East and disturb relationships for generations to come. It would confer no permanent benefit upon anyone. It would sow a whirlwind for all the peoples concerned. Egypt is against it.

To the members of the committee entrusted with the solution of this problem, we express our appreciation for discharging the arduous task they undertook. However diligent and painstaking their work may have been, it is my belief that they started their task by entering a blind alley. They seem to have confused religion with nationality. They listened to appeals founded on a strictly religious basis, and permitted this erroneous approach to govern their subsequent thinking. The result was a report which violates in its terms and implications the primary concepts of majority rule and self-determination.

L'Egypte a derrière elle une longue histoire, qui a maintes fois donné à son peuple des leçons de patience, mais la patience a des limites. J'ai bon espoir que nous aurons, pour nous soutenir dans notre effort de libération, la sympathie totale des représentants qui siègent à cette Assemblée.

Jugeant d'après ces deux ans d'expérience, nous devons reconnaître que notre organe d'action, le Conseil de sécurité, n'est encore qu'une façade. Il agit dans les limites que lui assigne l'intérêt de ses membres permanents, qui a pour seul frein la peur qu'inspire à ces États tout puissants l'opinion mondiale. Mais les intérêts égoïstes répriment souvent toute réserve. Chaque fois qu'une affaire est portée devant le Conseil de sécurité nous le voyons en quête, non d'une solution juste et équitable, mais d'une échappatoire. Il gagne du temps au risque de perdre, ou de faire perdre, le capital même de l'Organisation. Dans ces conditions, que deviendra la confiance que les peuples du monde ont, de tout cœur, mise dans notre Assemblée et dans notre Conseil?

Parlons maintenant d'un autre nuage qui obscurcit l'horizon du Moyen Orient.

Aucun peuple arabe ne saurait rester indifférent devant la situation où se trouve la Palestine. Voilà un territoire que des Arabes ont habité depuis des milliers d'années. Or, des forces puissantes essayent maintenant d'arracher ce territoire à ses habitants, d'en confier le contrôle à une minorité d'immigrants ou de le diviser entre la majorité permanente et l'une des minorités imposées au pays.

Le peuple égyptien partage la profonde inquiétude des peuples arabes d'autres pays à l'égard de cette situation. Il ne peut croire que l'Organisation des Nations Unies renoncera au principe, inscrit dans la Charte, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et cela afin de morceler un pays qui, du point de vue historique, constitue si incontestablement un territoire arabe, afin de créer des États entièrement artificiels.

Prendre un tel parti, ce serait saper les fondations mêmes du Moyen Orient, et en troubler l'équilibre pour des générations. Cela ne fournirait d'avantage permanent à personne. Ce serait préparer un tourbillon qui entraînerait tous les peuples en cause. L'Egypte s'y oppose.

Aux membres de la Commission chargée de résoudre ce problème, nous voulons dire combien nous avons apprécié les efforts qu'ils ont faits pour s'acquitter de la lourde tâche qu'ils avaient entreprise. Si assidu, si soigneux qu'ils aient été dans leur travail, je crois que, dès qu'ils s'y sont mis, il se sont engagés dans une impasse. Ils semblent avoir confondu religion et nationalité. Ils ont prêté l'oreille à des appels inspirés par des motifs d'ordre strictement religieux et se sont laissés diriger dans leur opinion ultérieure par ces vues erronées. Il en est résulté un rapport dont la lettre et l'esprit sont contraires aux conceptions les plus élémentaires du droit de la majorité et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

I wish to pass now to one item on the agenda of the General Assembly in which the Egyptian delegation takes a special interest. I refer to the report of the Committee on the Progressive Development of International Law and its Codification.¹

The Egyptian delegation is not unaware of the difficulties which may be encountered in any direct approach to the development of international law under conditions now prevailing. The world has not yet recovered from the terrible toll taken by the war, and after the tension of the last few years and the exaggerated allegiances which it developed, perhaps public opinion is not yet fully prepared to give enthusiastic support to the extension of legal processes. Moreover, we must appreciate that one cannot hope for swift progress to be made in an effort to place international law on new foundations.

Old conceptions die hard, in law as in other things. In the view of our delegation, some decided departures ought to be made from the past and real progress can be achieved only when public opinion generally is prepared for such departures.

On the other hand, it is the view of my delegation that faith must be placed in conscious effort; law does not just spring up by itself, nor is reliance to be placed merely on the slow evolution of customary law. A new law to meet present needs, a law to fit into twentieth-century living, can only be made by men who desire it. And the effort deserves all of the learning, all of the judgment, all of the experiences which can be mustered for it.

I think a serious question arises in this connexion as regards the extent to which Governments can muster these factors. If new law is to be made, or if old law is to be codified in the form of a binding convention, of course governments must act in the final stages of the process. Yet, one may doubt whether the earlier stages should be entrusted to government representatives bound by instructions which reflect more or less hard and fast national views. I would refer in this connexion to the useful work done in the past by the non-governmental Institute of International Law. I think one may cite also the method followed in the preparation of draft conventions on maritime laws which, in all of the earlier stages, was entrusted to non-governmental groups.

The Egyptian delegation shares the view expressed in the Committee report that in view of the provision in Article 13(1a) of the Charter, it is incumbent on the General Assembly to have a programme for "... encouraging the progressive development of international law and its codification". We think that the chief emphasis

Je voudrais passer maintenant à une question inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale et à laquelle la délégation égyptienne porte un intérêt tout particulier, je veux dire, le rapport de la Commission pour le développement progressif du droit international et sa codification¹.

La délégation égyptienne ne méconnaît pas les difficultés que l'on peut rencontrer quand on aborde directement le problème posé par le développement du droit international dans les conditions actuelles. Le monde ne s'est pas encore relevé du terrible tribut qu'il a payé à la guerre, et, après la tension des dernières années et l'exaspération de l'esprit partisan que celle-ci a entraînée, l'opinion publique n'est peut-être pas encore tout à fait prête à donner un appui enthousiaste à une application plus fréquente des voies de droit. D'ailleurs, il faut comprendre qu'on ne peut espérer un progrès rapide des efforts tentés pour donner de nouvelles fondations au droit international.

Les vieilles conceptions ont la vie dure, en droit comme en d'autres matières. Ma délégation estime qu'il faudrait, sur certains points, rompre résolument avec le passé et qu'il ne peut y avoir progrès réel que si l'opinion publique est d'une façon générale prête à cet abandon.

D'autre part, ma délégation pense qu'il faut croire à la vertu de l'effort conscient; le droit ne naît pas de lui-même et on ne peut se fier seulement à la lente évolution du droit coutumier. Un droit nouveau qui réponde aux besoins actuels, un droit qui s'accorde avec les modes de vie du vingtième siècle, ne peut être établi que par des hommes qui en ont la volonté. Cet effort mérite tout le savoir, tout le jugement, toute l'expérience que l'on peut rassembler à cette fin.

Il me semble qu'il se pose là une question importante: dans quelle mesure les Gouvernements peuvent-ils réunir ces facteurs? S'il faut établir un droit nouveau ou codifier l'ancien sous forme d'une convention obligatoire, c'est bien entendu aux Gouvernements qu'il appartient d'intervenir dans les dernières phases du travail. Mais l'on peut se demander s'il faut confier à des représentants gouvernementaux, liés par des instructions qui reflètent plus ou moins des opinions nationales rigides, le soin d'agir dans les premières phases. Je voudrais rappeler à cet égard l'utile travail accompli autrefois par l'Institut — non gouvernemental — de droit international. On peut citer également, je crois, les méthodes suivies pour rédiger les projets de convention sur le droit maritime, qui ont été, dans les premières phases du travail, confiés à des groupements non gouvernementaux.

La délégation égyptienne est parfaitement d'accord avec l'opinion exprimée dans le rapport du Comité à savoir que, étant donné les dispositions de l'Article 13 (1a) de la Charte, il incombe à l'Assemblée générale d'avoir un programme pour "... encourager le développement progressif du droit international et sa codification".

¹ Documents A/331, A/331/Corr.1, A/332, A/332/Corr.1, and A/333.

¹ Documents A/331, A/332, A/332/Corr. 1 et A/333.

in that programme should be on what is now known as international legislation.

Too little attention has been given in the past to the significance of great multipartite international instruments, to some of which fifty or more States are parties, and which now constitute such a great part of the corpus of present day international law.

It is true that we have not had in the past, that we do not now have, a world legislature. It is not true, as so many of the critics of the Charter are now saying, that we do not have a large body of world law.

The Egyptian delegation is under no illusions on these matters. It is extremely desirous to see the realm of international law recognized, to see the reach of law extended, to broaden its scope, to buttress its way. International law has been too much subordinated in the Charter. It must be rehabilitated and reshaped by us so that the organs of the United Nations will be guided and supported by its precepts. This Assembly must keep constantly before itself the ideal of a law-governed world. Let us make a good beginning this year.

As a law-abiding country, Egypt is only too happy to give assistance and counsel in these matters, so that law and justice may furnish continued guidance along the tortuous road to international peace and amity.

In conclusion, we cannot escape the feeling that one of the main assets of the United Nations is the faith placed in it by the common people of the world. Our duty then is plain: to deserve that faith and to preserve it.

The PRESIDENT: I call on the representative of New Zealand.

Sir Carl BERENDSEN (New Zealand): As one who had the inestimable privilege of working alongside him for a considerable period of time, I desire to associate myself, my delegation and my country with the very moving tribute that was paid this morning to Fiorello La Guardia. He was a great man, a good man, a great American, and a distinguished citizen of the world in the truest sense of that term. The world is the poorer for his passing, and his memory will not die among the suffering peoples of Europe and other portions of this world.

This General Assembly meets in the shadow of grave and widespread disillusionment. There can be no doubt whatever—and it is clearly necessary that the Members of this Organization should recognize and appreciate this fact—that the activities of the United Nations up to this point have fallen short, far short, of the high hopes of mankind which were so abundantly

Nous pensons qu'il faut, dans ce programme, mettre surtout l'accent sur ce que nous appelons maintenant la législation internationale.

Jusqu'ici, on a accordé trop peu d'attention à la portée des grands instruments internationaux multipartites, auxquels sont parties au moins cinquante Etats et qui forment maintenant une part si importante de l'ensemble du droit international actuel.

Il est vrai que nous n'avons jamais eu et n'avons pas maintenant de corps législatif mondial. Mais il n'est pas exact, comme le déclarent maintenant tant de critiques de la Charte, que nous ne disposions pas d'un vaste ensemble de lois internationales.

La délégation égyptienne ne se fait pas d'illusions à cet égard. Elle désire vivement voir reconnaître l'empire du droit international, voir étendre la portée du droit, élargir son champ d'action et protéger son avance. On a, dans la Charte, donné une place secondaire au droit international. Il nous faut le réhabiliter et le remanier afin que les organes de l'Organisation des Nations Unies puissent se guider et s'appuyer sur ses préceptes. Notre Assemblée doit avoir constamment sous les yeux l'idéal d'un monde régi par le droit. Partons du bon pied cette année.

En pays respectueux du droit, l'Égypte n'est que trop heureuse de pouvoir donner son appui et son avis en la matière, afin que le droit et la justice puissent servir de guides fidèles le long de la route sinueuse qui mène à la paix et à la concorde internationales.

Pour conclure, nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'une des plus grandes richesses de l'Organisation des Nations Unies est la foi que lui porte l'homme de la rue dans le monde entier. Notre devoir est donc clair: il s'agit de mériter cette confiance et de la garder.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): La parole est au représentant de la Nouvelle-Zélande.

Sir Carl BERENDSEN (Nouvelle-Zélande) (*traduit de l'anglais*): Je suis de ceux qui ont eu l'inestimable privilège de travailler aux côtés de Fiorello La Guardia pendant une longue période, aussi voudrais-je m'associer et associer également ma délégation et mon pays à l'hommage très émouvant rendu ce matin à sa mémoire. C'était un grand homme, un homme bon, un grand Américain, un distingué citoyen du monde au sens le plus vrai de ce terme. Sa disparition est une perte pour l'humanité et sa mémoire restera vivante chez les peuples malheureux de l'Europe et des autres parties du monde.

La présente Assemblée générale se réunit dans une atmosphère de désillusion profonde et générale. Il ne fait aucun doute—et les Membres de cette Organisation doivent bien le reconnaître et s'en rendre compte—que, jusqu'ici, l'activité des Nations Unies n'a pas répondu, et de loin, aux grands espoirs que l'humanité avait, de façon si large et si mani-

evident when the Organization was established. This meeting may well prove to be a turning point in the development of this effort, the latest in a long series of efforts, to preserve the world from the horrors of armed conflict. Indeed, the future usefulness of this great and noble enterprise may depend upon the deliberations of this Assembly. Indeed, the fate of mankind may depend on them.

A high and onerous responsibility lies upon each and every representative. They must, soberly and earnestly, approach the difficulties which have beset the path of the United Nations—many of them created by the terms of the Charter upon which the great Powers insisted against the considered judgment of the great majority of the nations represented at San Francisco. They must approach these difficulties in the fervent trust that this great Organization, which carries with it the highest hopes of mankind, may, given time and honesty and patience, achieve the object for which it was established.

Having said this, it is obviously necessary to call to the attention of the Assembly that the record of the United Nations achievements is not entirely, or indeed primarily, a record of failure. Only one organ of the United Nations, the Security Council, has so far failed. There is much that is encouraging and much that is inspiring—and never let us forget those facts—in the success of other organs in the important work they are attempting and, indeed, in the results they have achieved.

This body, the General Assembly, has unquestionably strengthened its position. It has proved itself entirely worthy of the broad and fundamental tasks entrusted to it. It has shown itself competent to discuss the affairs of the world in an atmosphere of international co-operation. It has, indeed, become the town meeting of the world. It does offer a forum for the expression of the views, the apprehensions, and the aspirations of all sections of mankind. It has asserted itself to be what, in fact, it is—the supreme organ of the United Nations.

Men of good will throughout the world can justly be confident that in this Assembly they have an organ of international discussion and co-operation which is effective, and they may confidently be expected to continue so to think.

The Economic and Social Council is initiating widespread activities with a view to the betterment of conditions of human life throughout the world, and much may be expected from this great experiment in human relations. The Economic and Social Council may indeed prove, in the course of time, to be one of the most effective instruments that history has devised for laying the foundation for a free and generous life for all, irrespective of race, colour or creed, and for providing an equitable distribution of

feste, mis en elle au moment de la naissance de l'Organisation. Cette Assemblée pourrait bien être un tournant dans le déroulement de cet effort, le dernier d'une longue série, pour préserver le monde des horreurs d'un conflit armé. En fait, le rôle futur de cette grande et noble entreprise peut dépendre des délibérations de la présente Assemblée. Sur elles peut reposer, en fait, le sort de l'humanité.

Une grave et lourde responsabilité incombe à chacun des représentants. Ils doivent s'attaquer, avec sang-froid, aux difficultés qui encombrant la voie de l'Organisation des Nations Unies, difficultés qui proviennent en grande partie des termes mêmes de la Charte, dictés par l'insistance des grandes Puissances contrairement à l'avis réfléchi de la grande majorité des nations représentées à San-Francisco. Ils doivent le faire avec le fervent espoir que cette grande Organisation, dépositaire des plus hautes espérances du genre humain, pourra, le temps, l'honnêteté et la patience aidant, atteindre les buts pour lesquels elle a été créée.

Cela dit, il est évidemment nécessaire de rappeler à l'Assemblée que l'histoire des actes de l'Organisation des Nations Unies n'est pas constituée entièrement, ou essentiellement, d'échecs. Seul un des organes de l'Organisation, le Conseil de sécurité, a jusqu'ici échoué. On trouve bien des motifs d'encouragement, bien des motifs de réconfort, ne l'oublions pas, dans le succès remporté par d'autres organes dans les tâches importantes qu'ils ont abordées et, en vérité, dans les résultats auxquels ils sont parvenus.

L'Assemblée générale a incontestablement renforcé sa propre position. Elle a prouvé qu'elle était absolument digne des tâches immenses et essentielles qu'on lui a confiées. Elle a montré sa compétence à discuter des questions d'intérêt mondial dans une atmosphère de coopération internationale. Elle est devenue, en fait, le forum du monde. Elle offre une tribune où peuvent s'exprimer les opinions, les craintes et les aspirations de l'humanité tout entière. Elle s'est imposée comme étant vraiment, en fait, l'organe suprême de l'Organisation des Nations Unies.

D'un bout à l'autre du monde, les hommes de bonne volonté peuvent avec juste raison être sûrs qu'ils ont, en cette Assemblée, un organe efficace de discussion et de coopération internationales et nous pouvons avec confiance espérer qu'ils continueront à penser ainsi.

Le Conseil économique et social met en train des travaux de grande envergure pour améliorer les conditions de la vie humaine à travers le monde, et l'on peut espérer beaucoup de cette grande expérience en matière de relations humaines. Le Conseil économique et social peut certainement se montrer, avec le temps, l'un des instruments les plus efficaces que l'histoire ait jamais créés pour jeter les bases d'une vie libre et généreuse pour tous, sans distinction de race, de couleur ou de croyance

the good things of life which this world can so abundantly provide.

However, if it were necessary, and I believe it is, to sound one note of caution and of warning in this connexion, I would point out that care must be taken, in the throng and the press of desirable enterprises, to take first things first and not to undertake simultaneously more than can be dealt with successfully. There is, I believe, a serious risk that, by spreading activities too widely, we should be jeopardizing the ultimate success of all our work. There are both physical and financial limitations to what can be done at once. If too many international meetings, however important their object, are undertaken at one and the same time, it may well be found that the immediate costs, especially in dollars, may be prohibitive. It may well be found impossible to man adequately more than a certain number of concurrent international conferences, the proliferation of which has become such a marked feature of international life today. In other words, I submit it would be wise to establish an effective system of priority, while never losing sight of the desirability and the inevitability of dealing with secondary matters only when it is abundantly clear that their consideration is within the immediate resources of the United Nations.

Another organ of the United Nations which offers great promise of good and lasting achievement is the International Court of Justice. However, it is the view of the New Zealand Government that insufficient use has so far been made of this Court. As a conspicuous example, and only as an example, there have been from time to time a number of subjects discussed in this Assembly which have raised difficult questions of legal construction including some fundamental questions—some very fundamental questions—as to the effect of the Charter. My delegation feels, and feels strongly, that it would be proper and prudent for the Assembly to see to it that all doubts as to such legal aspects should be clarified without delay by reference to the International Court of Justice before any decision of substance is taken by the Assembly.

Another organ of the United Nations is the Trusteeship Council. It has made an inspiring beginning in its work. As a member of that body I can bear personal witness that the tone, the atmosphere, the earnestness, and the responsibility of the deliberations of this Council are of the very highest order. I have no doubt whatever that this Council will do great and lasting work on behalf of the peoples of the Trust Territories and will supervise their steady and orderly progress towards self-government.

et pour assurer une répartition équitable de tous les biens terrestres que ce monde produit en si grande abondance.

Cependant, s'il fallait à ce propos, et je crois qu'il le faut, recommander la prudence et lancer un avertissement, ce serait pour souligner que, étant donné le nombre et l'urgence des entreprises souhaitables, il faut avoir soin de commencer par le commencement et de ne pas entreprendre simultanément plus de tâches qu'on n'en peut mener à bien. En dispersant par trop nos efforts, nous courrions, je crois, le risque grave de compromettre le succès final de toute notre œuvre. Il y a des limites physiques et financières aux travaux que l'on peut mener à bien immédiatement. Si l'on convoque simultanément trop de conférences internationales, si important qu'en soit l'objet, on se rendra peut-être compte que les frais qu'elles entraîneront, surtout exprimés en dollars, seront prohibitifs. On se rendra peut-être compte qu'il est impossible d'équiper convenablement en personnel, au même moment, plus d'un certain nombre de conférences internationales dont la prolifération est devenue une caractéristique marquante de la vie internationale actuelle. En d'autres termes, je pense qu'il serait sage d'établir un ordre d'urgence, sans perdre de vue qu'il est désirable et normal de ne traiter les questions secondaires qu'au moment où, de toute évidence, l'Organisation des Nations Unies aura les moyens de les examiner.

Un autre organe de l'Organisation qui donne de grands espoirs de résultats sains et durables est la Cour internationale de Justice. Le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande estime toutefois que l'on n'a pas fait jusqu'ici suffisamment appel à cette Cour. Un des exemples les plus évidents de cette affirmation, et ce n'est là qu'un exemple, c'est que, à plusieurs reprises, on a discuté devant cette Assemblée un certain nombre de questions qui soulevaient des problèmes délicats d'interprétation juridique, y compris certaines questions essentielles—certaines tout à fait essentielles—concernant l'application de la Charte. Ma délégation est d'avis, nettement d'avis, qu'il serait opportun et prudent que, avant de prendre une décision quelconque sur le fond d'une question, l'Assemblée générale veille à ce que tous les doutes relatifs à de tels aspects juridiques soient éclaircis sans retard par le renvoi de la question à la Cour internationale de Justice.

Un autre organe de l'Organisation des Nations Unies, le Conseil de tutelle, a inauguré son travail par des débuts prometteurs. En tant que membre de cet organe, je peux personnellement témoigner que le ton, l'atmosphère, le caractère sérieux des délibérations du Conseil et le sens des responsabilités dont elles sont empreintes sont d'un ordre très élevé. Je n'ai pas le moindre doute que ce Conseil accomplira au profit des peuples des Territoires sous tutelle une œuvre importante et durable, et surveillera leur progrès continu et méthodique vers l'autonomie.

All these things are good and we must never forget them. All these things are extremely good, and they offer and will continue to offer high hopes to all right-thinking people. But they are not good enough.

Only when the world considers the activities of the Security Council does the record become one of substantial failure. But I must remind the representatives here that the Security Council is the very centre and arch of the structure of the United Nations; its primary purpose is—and it is stated in the Charter—the preservation and, if necessary, the enforcement of peace.

If the Organization that we have established for that purpose should fail in that purpose, then all its other activities must go for nought. Indeed, if the world cannot preserve peace, then nothing that has been attempted will be of any avail. If we cannot preserve the peace we shall witness the destruction of all that man has attempted to do for man's good throughout the ages. We may indeed see the end of civilization as we know it today. We may see the disintegration of mankind and, perhaps, of the world. If we do not solve that problem, we can in the long run solve no problem.

It is in this, the most vital, fundamental of all the objectives of the United Nations that the record, up to this point, has indeed been one of substantial failure. Why? Obviously, because of the veto. I have no intention, though I am sorely tempted, of repeating at this time what I said in this connexion from this rostrum at the last regular session of the General Assembly, though I wish to make it clear that I have not one word to retract, not one word to alter.

It is the duty of all right-thinking people to consider, and to consider with anxious and earnest care the situation in which we find ourselves today and its causes. I agreed once that what was achieved at San Francisco, inadequate as many of us believed and believe it to be, was in fact the best that could have been achieved at that time in the circumstances. It may well be that this, unhappily, may also prove to be the best that can be achieved now. I have no suggestions to make at present as to how to overcome the stultification which has arisen as the result of the provisions of the Charter prescribing the voting powers in the Security Council. In fact, it was at San Francisco, and it appears to be a fact now, that certain of the five great Powers and not only one of them—not only one of them—insisted and insist on their right of veto. They are clearly within their rights, if they choose to exercise them, in insisting upon maintaining the arrangements that were agreed to—agreed to because nothing better could be achieved at San Francisco.

But while the great Powers, or any of them, continue to insist upon their power of veto—and

Tout cela est bien, et il convient de ne jamais l'oublier. Tout cela est très bien et permet et continuera de permettre de très grands espoirs à tous les gens au jugement droit. Mais cela ne suffit pas.

C'est seulement lorsque le monde examine les activités du Conseil de sécurité qu'il se trouve en présence d'un échec grave. Je dois cependant rappeler aux représentants ici présents que le Conseil de sécurité est le centre même, la clé de voûte de la structure de l'Organisation des Nations Unies dont le but essentiel est — comme le déclare la Charte — de maintenir la paix et, au besoin, de l'imposer.

Si l'Organisation que nous avons créée à cette fin se trouve incapable d'atteindre ce but, alors toutes ses autres activités seront vaines. En fait, si le monde ne peut préserver la paix, rien de ce que nous avons tenté ne se révélera utile. Si nous ne pouvons sauver la paix, nous assisterons à la destruction de tout ce que l'homme s'est efforcé d'accomplir pour le bien de l'humanité à travers les âges. En vérité, nous pourrions voir la fin de la civilisation que nous connaissons aujourd'hui. Nous pourrions assister à la désintégration de l'humanité et peut-être du monde. Si nous ne résolvons pas ce problème, nous ne pourrions jamais résoudre aucun problème.

C'est au sujet de cet objectif, le plus essentiel et le plus fondamental de ceux de l'Organisation des Nations Unies, que les résultats enregistrés jusqu'ici accusent un échec certain. Pourquoi? Evidemment à cause du veto. Je n'ai pas l'intention, bien que je m'en sente très tenté, de répéter aujourd'hui ce que j'ai dit à ce sujet, de cette tribune, lors de la dernière session ordinaire de l'Assemblée générale. Mais je tiens à dire nettement que je n'ai pas un seul mot à en retrancher ni à en modifier.

Il est du devoir de tous les gens au jugement droit d'examiner, et d'examiner avec un soin anxieux et attentif la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui et les causes qui l'ont provoquée. J'ai reconnu un jour que ce qui avait été réalisé à San-Francisco, si imparfait que beaucoup de nous l'aient cru et continuent à le croire, était en fait ce qu'on pouvait réaliser de mieux à ce moment, dans les circonstances existant alors. Mais il est malheureusement très possible que ce soit également ce qu'on peut réaliser de mieux dans les circonstances actuelles. Je n'ai, quant à présent, aucune proposition à faire sur les moyens de remédier aux effets paralysants des dispositions de la Charte qui fixent la procédure de vote au Conseil de sécurité. Déjà à San-Francisco, et maintenant aussi, il est indiscutable que certaines des cinq grandes Puissances et pas seulement l'une d'entre elles — je dis bien : pas seulement l'une d'entre elles — ont insisté et insistent encore pour disposer du droit de veto. Elles ont parfaitement le droit, si elles décident de l'utiliser, d'insister sur le maintien des dispositions qui ont été adoptées — parce que l'on ne pouvait rien faire de mieux — à San-Francisco.

Mais tant que les grandes Puissances, ou l'une quelconque d'entre elles, continueront à insister

the General Assembly has already heard with deep appreciation the offer of one great Power to forego at least a portion of that right—there is little that can be done to better the unhappy position in which the Security Council finds itself today.

To the great Powers I say that in insisting upon the right of veto, and so long as they continue to insist upon it, they are rendering it completely impossible for the world to achieve its highest objective, namely, an effective system of collective security against war.

I must not be misunderstood. Clearly, no charter even in the most perfect form can, of itself, create an effective system of preventing war. That must depend in the final result upon the determination of all to do the right and unitedly to defeat the wrong. It is a matter of spirit. But the fact is true that the Charter as it operates at present does in effect prohibit any such possibility.

There can be no effective system of collective security while each of five great Powers retains the right of vetoing any action. The utmost the world can expect from an organization so afflicted is on the one hand a mechanism for suppressing small uprisings against the peace—for which purpose an organization such as this would of course be unnecessary if the only contingency upon which the United Nations can operate the Charter is that the five great Powers are in unanimous agreement—on the other hand, a means of discussing situations as they arise and of endeavouring by the use of reason and discussion to prevent the outbreak of conflict.

Such a means we certainly have—if not in the Security Council, then, at any rate, in this body. And those who believe that such limited measures are adequate to prevent war will no doubt consider them sufficient. But I assert that those who believe in the adequacy of words and words alone to prevent war are hiding their heads in the sand. They are flying in the face of history—and of recent history at that—history that has been and, God forbid, may again be. Indeed, let us not lose sight of the fact that those people were not among the authors of the Charter.

The Charter is based on the completely impregnable principle that we cannot permanently insure the peace of the world unless and until we are unitedly prepared to enforce it. That is the principle upon which the Charter is built. The veto power is destructive of that principle. Again I say the great Powers cannot have their cake and eat it, too. They cannot retain their right to follow their own course in all circumstances against the public conscience of mankind and at the same time expect the United Nations as established at the present time to be competent

sur leur droit de veto — et l'Assemblée générale a déjà vivement apprécié l'offre faite par l'une d'entre elles de renoncer, au moins en partie, à ce droit — on ne pourra pas faire grand-chose pour améliorer la situation malheureuse dans laquelle le Conseil de sécurité se trouve aujourd'hui.

Je dis aux grandes Puissances que, en insistant sur leur droit de veto, et tant qu'elles continueront à le faire, elles mettent le monde dans l'impossibilité absolue d'atteindre son objectif le plus élevé, c'est-à-dire la création d'un système effectif de sécurité collective contre la guerre.

Je ne voudrais pas qu'on se méprenne sur le sens de mes paroles. Il est évident qu'aucune charte, si parfaite qu'en soit la forme, ne peut, par elle-même, créer un système effectif de lutte contre la guerre. Cela dépend en dernier ressort de la résolution de tous d'agir selon le bien et de vaincre en commun le mal. C'est une question de mentalité. Mais il est vrai aussi que la Charte actuellement en vigueur interdit en fait une telle possibilité.

Il ne peut exister aucun système effectif de sécurité collective tant que chacune des cinq grandes Puissances conserve le droit de s'opposer par son veto à l'adoption de toute mesure. Le maximum que le monde puisse attendre d'une Organisation ainsi paralysée est, d'une part, un mécanisme destiné à réprimer les attaques de peu d'importance dirigées contre la paix — et pour atteindre ce but, une Organisation telle que la nôtre serait naturellement inutile si la seule condition permettant aux Nations Unies d'appliquer la Charte est l'accord unanime des cinq grandes Puissances — et c'est, d'autre part, un moyen de discuter les situations lorsqu'elles se font jour et de s'efforcer, par la raison et les négociations, d'empêcher les conflits d'éclater.

Ce moyen nous l'avons certainement, sinon au Conseil de sécurité, du moins, en tout cas, à cette Assemblée. Et ceux qui pensent que des mesures limitées de ce genre peuvent empêcher la guerre les considéreront certainement comme suffisantes. Mais j'affirme que ceux qui pensent que les mots et les mots seulement suffisent pour empêcher la guerre refusent de regarder les choses en face. Ils veulent ignorer les enseignements de l'histoire — d'une histoire récente d'ailleurs — d'une histoire que nous connaissons et dont la répétition, que Dieu veuille nous l'épargner, est encore possible. Ne perdons pas de vue le fait que ces gens ne faisaient pas partie de ceux qui ont rédigé la Charte.

La Charte repose sur le principe absolument indiscutable que nous ne pouvons assurer au monde une paix permanente tant que nous ne serons pas disposés à l'imposer d'un commun accord. Tel est le principe sur lequel repose la Charte. Le droit de veto est la négation de ce principe. Je tiens à répéter aux grandes Puissances qu'elles ne peuvent pas avoir et avoir eu. Elles ne peuvent pas conserver le droit de suivre, en toutes circonstances, une politique contraire à la conscience publique de l'humanité tout en comptant que, dans son état actuel, l'Organisa-

to enforce peace. The two propositions are mutually exclusive.

The great Powers or the small Powers cannot obtain insurance against war. Right-minded people the world over are thirsting for insurance against war. No Power, great or small, can obtain insurance against war without paying the inescapable premium. That premium is submission in the last resort to the combined judgment and conscience of the world. I will agree at once that the great Powers who played such a predominant part in winning the war must be allowed, indeed assisted and encouraged, to play a predominant part in winning the peace. There must be some means established of giving to those great Powers their proportionate voice in the great and age-long struggle of mankind.

But the veto, which is, and has proved itself to be, completely stultifying, is not the way. Many means of achieving this desirable objective have been suggested. A system of weighted voting, though difficult to devise, is not impossible, and it might be worthy of consideration. In the meantime a workable compromise might well consist of granting the veto power to any two, not any one, of the great Powers. My country would agree at once to eliminate the veto altogether in respect of matters of peaceful settlement of disputes. This would obviously be a most useful step forward.

It is necessary, in this connexion, to consider with the utmost care the very welcome suggestion to this effect made in the course of the debate by the representative of the United States. The New Zealand delegation most warmly welcomes this proposal, but it would unfortunately leave the veto in full operation in respect of matters of enforcement. This would fail to remove the principal check the veto exercises on action for the formation of an effective—and a fully effective—system of collective security.

Nevertheless, if that proposal could be realized, it would mark a magnificent step forward. All will recognize, of course, that if it is proposed to obtain this objective by means of an amendment to the Charter, then the crippling provision which was inserted at San Francisco requiring the ratification of all amendments by each of the five great Powers in effect, in unhappy effect, can exercise a veto on the elimination of the veto. An amendment to the effect suggested can obviously be obtained only if the five great Powers agree. And if, alternatively, it is proposed to obtain this end in accordance with the present terms of the Charter by means of a gentlemen's agreement, then clearly such an agreement can be arrived at only if the gentlemen will agree and continue to agree.

tion sera capable d'assurer la paix. Ces deux propositions s'excluent mutuellement.

Ni les grandes Puissances ni les petites ne peuvent obtenir aucune assurance contre la guerre. Dans le monde entier, les peuples au jugement droit sont anxieux d'être assurés contre la guerre. Aucune Puissance, grande ou petite, ne peut s'assurer contre la guerre sans payer inévitablement la prime correspondante. Cette prime, c'est qu'elles doivent, en dernier ressort, se soumettre au jugement et à la conscience du monde. Je reconnais volontiers que les grandes Puissances qui ont joué un rôle prédominant lorsqu'il s'est agi de gagner la guerre doivent être admises et même aidées et encouragées à jouer un rôle prédominant pour gagner la paix. Dans la lutte séculaire de l'humanité, il faut instituer quelque moyen de donner à ces grandes Puissances une voix qui soit proportionnée à leur importance.

Mais le veto, dont les effets sont paralysants et se sont avérés tels, n'est pas le bon moyen. On en a suggéré divers pour atteindre ce but souhaitable. Un système de vote pondéré, bien que difficile à mettre sur pied, n'est pas impossible et pourrait mériter d'être pris en considération. Entre temps, un système consistant à admettre que le veto de deux grandes Puissances, et non d'une seule, peut s'opposer à une décision constituerait peut-être un compromis viable. Mon pays accepterait immédiatement de supprimer entièrement le veto pour toutes les questions relatives à des règlements pacifiques de différends. Cela constituerait évidemment un progrès très utile.

Dans cet ordre d'idées, il est nécessaire de considérer avec un soin particulier la proposition intéressante faite en ce sens au cours des débats par le représentant des États-Unis. La délégation de la Nouvelle-Zélande accueille très favorablement cette proposition, mais celle-ci n'empêcherait malheureusement pas le veto de jouer à fond pour toutes questions relatives à des mesures de coercition. Ce projet ne permettrait pas de supprimer l'obstacle principal que met le veto à toute mesure destinée à la création d'un système effectif — et parfaitement effectif — de sécurité internationale.

Néanmoins, cette proposition, si elle pouvait être mise en application, permettrait de réaliser un grand pas en avant. Tout le monde reconnaîtra évidemment que, si l'on se propose d'atteindre ce but au moyen d'un amendement à la Charte, la disposition paralysante insérée à San-Francisco et exigeant la ratification de tous les amendements par chacune des cinq grandes Puissances peut en fait, et malheureusement, exercer un veto sur la proposition relative à l'élimination du veto. Un amendement en ce sens ne peut évidemment être réalisé que si les cinq grandes Puissances se mettent d'accord. Si, au contraire, on propose d'atteindre ce but dans le cadre des dispositions actuelles de la Charte, grâce à un *gentlemen's agreement*, il est évident qu'on ne peut parvenir à un tel accord que si des *gentlemen* s'entendent et continuent à s'entendre.

Whatever difficulties are in the way of taking this great step forward, the fact that the United States has found it possible to make such a suggestion is of the greatest import to the world. The New Zealand delegation will support the proposal in every way it can. Of course, if, in a given case, the Security Council has found itself unable to fulfil its high functions, then it is clearly not only the right but the bounden duty of the Assembly to take that case under consideration.

What is the alternative? If, in a given case, for reasons good or bad, the Security Council is unable to settle a dispute or resolve a situation, is it suggested, and can it be suggested, that those Members of this Organization who do not hold seats on the Security Council—and they are the great majority of the Members of this body—are to stand by idly twiddling their thumbs? Nonsense.

A second proposal made by the representative of the United States might well prove of material assistance in this connexion. If the use of the veto is bad—and I assert that it is—the abuse is worse. That there has been such abuse seems unquestionably to be a fact. My country will gladly support any proposal which is calculated to eliminate or reduce the possibility of abuse of the veto power. And surely, surely no sensible person the world over can defend the contention that any one Member of the United Nations, however great, however powerful, should be able to veto the admission of a proposed new Member on grounds other than those specifically prescribed in the Charter.

Let no one imagine—let no one imagine—that the present situation can continue indefinitely. The United Nations must get better or it will get worse. What then can be done now? Obviously, having accepted the Charter as we all did, we must honestly operate it until we can improve it. We must make the best of what we have until we can make it better. We must nourish and sustain, pay for and pray for this Organization that we have established, whatever its defects. But at the same time—at the same time—we must patiently and consistently pay due and earnest regard to the weaknesses that exist today. We must endeavour, as best we can, to alter or remove those provisions of the Charter which have had such a stultifying effect. We must seize each opportunity as it arises, to improve both the constitution under which we operate and the practice and procedure that we have established.

The views of my small country on this matter have never altered. They were expressed by my Prime Minister at San Francisco. They have

Quelles que soient les difficultés qui s'opposent à ce progrès, le fait que les Etats-Unis ont pu présenter une telle proposition est de la plus grande importance pour le monde. La délégation de la Nouvelle-Zélande appuiera cette proposition par tous les moyens en son pouvoir. Evidemment, si le Conseil de sécurité s'est, en telle ou telle situation, révélé incapable de remplir ses hautes fonctions, il est clair que l'Assemblée n'a pas seulement le droit mais le devoir de prendre cette situation en considération.

Quelle autre solution serait possible? Si, dans un cas donné, pour de bonnes ou de mauvaises raisons, le Conseil de sécurité n'est pas en mesure de régler un différend ou de trouver une solution à une situation, proposera-t-on et peut-on proposer que ceux des Membres de l'Organisation qui ne siègent pas au Conseil de sécurité—et ils constituent une grande majorité de l'Assemblée—assisteront impassibles à l'évolution de cette situation? Ce serait une absurdité.

Dans cet ordre d'idées, une seconde proposition du représentant des Etats-Unis pourrait bien s'avérer particulièrement utile. Si l'usage du veto est une mauvaise chose — et j'affirme que c'est le cas — son abus est pire encore. Qu'un tel abus ait existé paraît indiscutable. Mon pays appuiera volontiers toute proposition tendant à éliminer ou à réduire les possibilités d'abus du droit de veto. Et certainement, très certainement, aucune personne sensée au monde ne peut soutenir qu'un seul Membre de l'Organisation des Nations Unies, si grand, si puissant soit-il, puisse avoir la possibilité d'opposer son veto à l'admission proposée d'un nouveau Membre pour des raisons autres que celles explicitement exposées dans la Charte.

Que personne n'imagine — je dis bien, que personne n'imagine — que la situation actuelle puisse se prolonger indéfiniment. L'Organisation des Nations Unies doit avancer, si elle ne veut pas reculer. A l'heure actuelle, que peut-on faire? Evidemment, étant donné que nous avons accepté la Charte — et nous l'avons tous acceptée — nous devons l'appliquer honnêtement jusqu'à ce que nous puissions l'améliorer. Nous devons utiliser au mieux ce dont nous disposons jusqu'à ce que nous puissions le perfectionner. Quels que soient ses défauts, nous devons entretenir et soutenir une Organisation que nous avons créée, sans ménager notre argent ni nos prières. Mais en même temps — oui, en même temps — nous devons patiemment et assidûment apporter notre attention la plus soigneuse aux faiblesses existantes. Nous devons faire tous nos efforts en vue de modifier ou de supprimer les dispositions de la Charte qui ont eu un effet si paralysant. Nous devons saisir l'occasion, chaque fois qu'elle se présente, d'améliorer à la fois la constitution qui régit le fonctionnement de notre Organisation, et la procédure que nous avons établie.

L'opinion de mon petit pays n'a jamais varié à ce sujet. Notre Premier Ministre l'a exprimée à San-Francisco. Nous l'avons ex-

been expressed from time to time at the meetings of this great body, and they will continue to be expressed in the future. Realizing as we do, most fully and most regretfully, all the difficulties that must be faced and overcome before we can hope to achieve any mitigation of this crippling veto power, we shall nevertheless feel compelled to vote as we have voted in the past, with that moderation and understanding of the problems of others which is, I hope, characteristic of New Zealand. We shall support any proposal which tends toward the moderation or the elimination of the veto power, a privilege held by five of the fifty-five Members of the United Nations, which however necessary they may consider it for their own purposes, whatever their position in the world, is nevertheless, completely inconsistent with the establishment of that permanently effective system of collective security without which mankind can never be free from the nightmare of war.

There is little that the lesser Powers can do to solve this problem. The problem was created by the great Powers, and its solution lies with the great Powers and the great Powers alone. That problem, that issue, is squarely before them.

The PRESIDENT: I now call on the representative of Siam.

Mr. BANOMYONG (Siam): First, may I be permitted to associate myself with the tribute paid to the late Fiorello La Guardia, the former Director-General of that humanitarian organization, UNRRA?

Siam became a Member of the United Nations at the end of the first session of the General Assembly. In fact, Siam was admitted at the last meeting of that session. If this was so, it was because the Siamese Government had asked the Security Council to postpone consideration of its application for membership until an amicable settlement of a border dispute was effected in conformity with the principles of the Charter of the United Nations. This is clear evidence of the fact that Siam is a peace-loving nation.

The love of peace is a characteristic which has been instilled into the culture of the Siamese people by Buddhism, which also teaches freedom and tolerance. In Siam, men and women enjoy equal rights under the Constitution, and fundamental freedoms are guaranteed to all without distinction as to race, sex, language or religion.

With this background of national culture, Siam has always welcomed and promoted friendly relations with foreign countries. Traditional relations of friendship with China and India have existed from ancient times, and even as early as the seventeenth century, Siam took the initiative in developing friendly relations with the western Powers by according facilities and assistance to missionaries and merchants.

primée à diverses reprises lors des réunions de ce grand organisme et nous continuerons à l'exprimer à l'avenir. Bien que nous rendant compte, parfaitement et à regret, de toutes les difficultés auxquelles nous devons faire face et que nous devons surmonter avant de pouvoir espérer arriver à une limitation de ce droit de veto paralysant, nous nous croirons néanmoins tenus de voter comme nous l'avons fait dans le passé, avec cette modération et cette compréhension des difficultés des autres, qui sont, je l'espère, le trait caractéristique de la Nouvelle-Zélande. Nous appuierons toute proposition tendant à restreindre ou à éliminer le droit de veto, privilège dont jouissent cinq des cinquante-cinq nations Membres de l'Organisation des Nations Unies, droit qui, quelque nécessaire qu'elles le jugent à leurs intérêts, quelle que soit la situation qu'elles occupent dans le monde, est, néanmoins, absolument incompatible avec la création de ce système effectif permanent de sécurité collective sans lequel l'humanité ne s'affranchira jamais du cauchemar de la guerre.

Les petites Puissances ne peuvent faire grand-chose pour résoudre ce problème. Ce sont les grandes Puissances qui l'ont créé, et c'est elles, et elles seules, qui doivent le résoudre. Ce problème, cette question, est franchement posé devant elles.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant du Siam.

M. BANOMYONG (Siam) (*traduit de l'anglais*): Qu'il me soit permis d'abord de m'associer à l'hommage rendu à feu Fiorello La Guardia, ancien Directeur général de l'organisation humanitaire qu'était l'UNRRA:

Le Siam est devenu Membre de l'Organisation des Nations Unies à la fin de la première session de l'Assemblée générale. En fait, il a été admis lors de la dernière séance de cette session. S'il en a été ainsi, c'est parce que le Gouvernement du Siam avait demandé au Conseil de sécurité de renvoyer l'examen de sa demande d'admission jusqu'à ce qu'un différend de frontière soit réglé à l'amiable conformément aux principes de la Charte des Nations Unies. C'est là une preuve évidente du fait que le Siam est une nation pacifique.

L'amour de la paix, qui est un signe distinctif de la culture du peuple siamois, lui a été insufflé par le bouddhisme qui prêche également la liberté et la tolérance. Les hommes et les femmes jouissent au Siam de droits égaux prévus par la constitution et les libertés fondamentales sont garanties à tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion.

A cause de ce fond de culture nationale, le Siam a toujours accueilli favorablement et toujours favorisé les relations amicales avec les pays étrangers. Ses relations d'amitié traditionnelle avec la Chine et l'Inde existent depuis les temps les plus anciens et déjà au dix-septième siècle le Siam a pris l'initiative d'établir des relations amicales avec les Puissances occidentales, en accordant des facilités et en prêtant son assistance à leurs missionnaires et commerçants.

Again, in the nineteenth century, Siam welcomed foreign intercourse by agreeing to treaties of extra-territoriality, from which it freed itself through gradual amicable revisions. Similarly, in order to overcome the political difficulties of that period and maintain its national freedom as the only independent country in south-east Asia, Siam followed the path of peaceful settlement and friendly co-operation.

The Siamese people call themselves "Thai", or free people; but, as true lovers of freedom, they not only like to enjoy freedom themselves, but they like to see other peoples enjoy freedom as well, for they know that the national life of a people can be fully developed only through national freedom. They therefore wholeheartedly support the principle of self-determination of peoples embodied in the Charter.

Peace and stability throughout the world constitute the highest purpose and the most fundamental task of the United Nations. Nothing could better promote stability in south-east Asia than the realization of the national aspiration for freedom of the peoples in that region. The Siamese delegation is therefore happy to see that, through the liberal policy of the United Kingdom, Burma is about to become a dominion in the British Commonwealth of Nations. It is glad to see, too, that the situation in Indonesia, where the people are struggling for their freedom, is engaging the attention of the United Nations. The Siamese delegation looks forward to a happy solution of this question; for it may then be confidently hoped that similar situations in other parts of south-east Asia will also find a happy settlement.

Economic stability is no less desirable than political stability, and Siam is willing to lend its utmost co-operation to that end. It has been and is doing all it can to secure the maximum production of rice so that the maximum surplus may be exported to help relieve the peoples who are in distress owing to a shortage of food.

Siam has always readily participated in every kind of international co-operation, whether with individual nations or with international organizations such as the League of Nations. Now that it is a Member of the United Nations, I pledge, on behalf of my country, the fullest support and co-operation in accordance with the principles and purposes of the United Nations Charter.

The PRESIDENT: I now call on the representative of the Netherlands.

Mr. VAN ROIJEN (Netherlands): In the name of my delegation I should like to associate myself with those speakers who have paid such a moving tribute to the memory of that great man, Fiorello La Guardia. I know that when the news of his

A nouveau, au dix-neuvième siècle, le Siam a favorablement accueilli la pénétration étrangère en acceptant des traités d'exterritorialité dont il s'est libéré progressivement par la voie de révisions amiables. De même, pour surmonter les difficultés politiques de cette période et maintenir sa liberté nationale en tant que seul Etat indépendant du Sud-Est de l'Asie, le Siam a choisi la voie des règlements pacifiques et d'une collaboration amicale.

Le peuple du Siam s'appelle "Thai", ce que signifie peuple libre, mais, peuple vraiment épris de liberté, il ne se contente pas d'en jouir lui-même mais se plaît à voir les autres peuples en jouir comme lui, car il sait que la vie nationale d'un peuple ne peut atteindre son plein développement que par l'indépendance nationale. En conséquence, il appuie chaleureusement le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, inscrit dans la Charte.

La paix et la stabilité du monde entier constituent le but le plus noble et la tâche la plus importante de l'Organisation des Nations Unies. Rien ne peut mieux assurer la stabilité dans le Sud-Est de l'Asie que la réalisation des aspirations nationales à la liberté des peuples de cette région. La délégation siamoise se félicite donc de voir que, grâce à la politique libérale du Royaume-Uni, la Birmanie est sur le point de devenir un des dominions du Commonwealth des nations britanniques. Elle se félicite également de voir que la situation en Indonésie, où le peuple lutte pour son indépendance, retient l'attention des Nations Unies. La délégation siamoise souhaite vivement assister à un heureux dénouement de cette question, car on pourra alors espérer avec confiance que toute situation analogue dans le Sud-Est de l'Asie fera également l'objet d'un dénouement heureux.

La stabilité économique n'est pas moins désirable que la stabilité politique et le Siam est disposé à collaborer entièrement à ce résultat. Il a fait et continue à faire tout ce qu'il peut pour assurer une production maximum de riz, afin que des excédents les plus importants possible puissent être exportés pour contribuer à secourir la détresse des peuples qui souffrent d'une pénurie de denrées alimentaires.

Le Siam a toujours participé volontiers à toute manifestation de coopération internationale, que ce fût avec des Etats particuliers ou avec des organisations internationales telles que la Société des Nations. Maintenant qu'il est Membre de l'Organisation des Nations Unies, je m'engage, en son nom, à ce qu'il apporte à celle-ci l'appui et la coopération les plus larges, conformément aux principes et aux buts qui sont exposés dans la Charte des Nations Unies.

Le PRÉSIDENT: Je donne la parole au représentant des Pays-Bas.

M. VAN ROIJEN (Pays-Bas) (traduit de l'anglais): Au nom de ma délégation, je voudrais m'associer aux orateurs qui ont déjà rendu un hommage aussi émouvant à la mémoire de ce grand homme, Fiorello La Guardia. J'ai la

passing reaches my country, there will be very deep and genuine regret.

The Netherlands delegation had originally not intended to take part in the general debate. We preferred this time to elucidate our views with regard to the different questions on the agenda as each came up in turn for discussion. However, as it appears that most of the Members of the United Nations are participating in this debate, the Netherlands does not wish to remain silent, the less so as silence might conceivably be erroneously interpreted as evidencing a lack of interest. Such a lack of interest my country is far from feeling.

Quite the contrary, from the very beginning, the Netherlands has been among the staunchest and foremost supporters of the United Nations. From the time of the signing of the Charter at San Francisco, the vast majority of my countrymen have been confident that this time we had succeeded in creating an international organization which, although subject to certain limitations, really would be capable of maintaining peace and security in conformity with the principles of justice and international law.

Great hopes had been entertained in this respect in my country, which had suffered so grievously during the war. These hopes and these expectations still exist, but especially within the last year, certain doubts and fears have arisen. At the same time, the people in my country have come to realize more clearly than ever before that the present unsatisfactory state of affairs in which the United Nations appears to be powerless to intervene is, in the last resort, the result of the existing lack of harmony and understanding among the great Powers.

It is unfortunately almost a truism to say that we are passing through a critical period of the world's history. The Secretary-General of the United Nations in his very able report has said the same thing, although in somewhat more circumspect language.

Nevertheless, my Government is still convinced—and I may say, just as convinced as it was a year ago when the representative of the Netherlands spoke in the general debate—that there is no fundamental necessity for the world to be split in two, no necessity for us to give up our idea of one world. During this session of the General Assembly we intend to work with all the energy and power at our command towards avoiding any such split and permanent dissension.

In the economic field our nation is prepared to collaborate closely with all other nations of the world towards recovery and restoration. The success of the tripartite "Benelux" customs union is, we feel, an important step in the right direction.

Far from suspecting that the so-called Marshall Plan might tend to bring Europe within the economic, and possibly even the political sphere of influence of the United States, we gladly welcome

certitude que lorsque la nouvelle de sa mort parviendra dans mon pays on y éprouvera un profond et sincère regret.

La délégation des Pays-Bas n'avait pas à l'origine l'intention de prendre part à la discussion générale. Nous préférons cette fois faire connaître nos opinions relatives aux différentes questions inscrites à l'ordre du jour au fur et à mesure de leur examen. Cependant, comme il semble que la plupart des Membres des Nations Unies prennent part à ce débat, la délégation des Pays-Bas ne veut pas rester silencieuse, d'autant moins que le silence pourrait être interprété à tort comme témoignant d'un manque d'intérêt. Or, telle n'est certainement pas l'attitude de mon pays.

Bien au contraire, dès le début, les Pays-Bas ont été l'un des plus fermes et des plus ardents défenseurs de l'Organisation des Nations Unies. Depuis le moment où la Charte a été signée à San-Francisco, la grande majorité de mes concitoyens ont eu confiance que nous avions réussi cette fois à créer une organisation internationale qui, bien que soumise à certaines limitations, serait réellement capable de maintenir la paix et la sécurité conformément aux principes de la justice et du droit internationaux.

Mon pays, qui a si cruellement souffert pendant la guerre, a nourri à ce sujet de grands espoirs. Ces espoirs et ces espérances subsistent mais, surtout au cours de l'année dernière, certains doutes et certaines craintes se sont manifestés. En même temps, le peuple de mon pays a compris, plus clairement que jamais, que la situation peu satisfaisante actuelle, dans laquelle l'Organisation des Nations Unies semble impuissante à intervenir, est en définitive le résultat d'un manque d'harmonie et de compréhension entre les grandes Puissances.

C'est, malheureusement, presque un lieu commun de dire que nous traversons une période critique de l'histoire du monde. Le Secrétaire général des Nations Unies a dit la même chose, bien qu'en termes plus réservés, dans son remarquable rapport.

Mon Gouvernement reste néanmoins convaincu — et, dois-je dire, aussi convaincu qu'il y a un an, lorsque le représentant de mon pays a pris la parole dans la discussion générale — qu'il n'est pas absolument inévitable que le monde soit divisé en deux blocs et qu'il n'y ait aucune raison pour que nous abandonnions notre conception d'un monde unique. Au cours de la présente session de l'Assemblée générale, nous sommes résolus à déployer toute la force et l'énergie en notre pouvoir pour éviter toute scission ou dissension permanente de ce genre.

Dans le domaine économique, notre pays est prêt à collaborer étroitement avec toutes les autres nations du monde au relèvement et à la reprise économique. Le succès de l'union douanière tripartite "Benelux" constitue, à notre avis, un pas important dans la bonne direction.

Loin de soupçonner le projet que l'on appelle Plan Marshall de vouloir viser à assujettir l'Europe à l'influence économique et peut-être même à la placer dans la sphère d'influence politique

this plan, because we believe that it will open the way to the sorely needed economic reconstruction of European countries.

With regard to the Indonesian question, which is still on the agenda of the Security Council and to which reference was made on Thursday by the honourable representative of the Soviet Union in a way which I do not wish to make a point of debate, I would only say that we are confidently, but impatiently, awaiting the report of the consular representatives at Batavia which was requested by the Security Council. We are second to none in hoping that no delay will occur in the drawing up of this report.

Furthermore, we warmly welcome the recent decision of the Belgian and Australian Governments to choose the United States of America as the third country to sit on the commission of three countries which will tender their good offices to the Netherlands and the Republic of Indonesia. This commission was instituted by the Security Council and had the warm approval of both parties. We are happy to know that the United States has accepted this invitation. These decisions make it possible for the commission to get to work immediately, and we sincerely trust that it will be entirely successful in its efforts to bring about a peaceful settlement of this difficult matter.

The eminent representative of the United States of America touched upon the veto question in his speech the other day. I do not want to go into any detail here regarding our position with respect to this problem. However, I should like to state, in general, that any endeavour to limit the use of the veto to such exceptional cases, as was clearly intended, if not by the letter, then at least by the spirit of the declaration of the five permanent members of the Security Council at San Francisco, will find support from the Netherlands delegation.

In the same line of thought, a renunciation by the great Powers of their right of veto in matters regarding the admission of new Members would be heartily endorsed by us.

Likewise we will be happy to support the suggestion of the delegation of the United States for the establishment of an interim committee of the General Assembly, on peace and security, the more so, because this idea closely resembles a proposal put forth by the Netherlands delegation at the Executive Committee and the Preparatory Commission of the United Nations in London in 1945.

Judging from what we know of the progress of the work of the Atomic Energy Commission during this past year, there does not seem to exist much reason for optimism with regard to the results of its deliberations. The Netherlands, which was a member of the Commission until the end of last year, does not hesitate to associate itself with the conclusions reached by the majority of the members.

des Etats-Unis, nous accueillons avec joie un projet qui, à notre avis, ouvre la voie à la reconstruction économique, d'une nécessité si urgente, des pays d'Europe.

En ce qui concerne la question d'Indonésie, qui figure toujours à l'ordre du jour du Conseil de sécurité et qui, jeudi, a fait de la part de l'honorable représentant de l'Union soviétique l'objet d'une allusion, en des termes que je ne veux pas discuter ici, je ne puis que déclarer que c'est avec confiance, sinon avec impatience, que nous attendons le rapport des autorités consulaires de Batavia demandé par le Conseil de sécurité. Nous sommes les premiers à espérer que rien ne viendra retarder l'élaboration de ce rapport.

Par ailleurs, nous nous réjouissons de ce que les Gouvernements belge et australien aient récemment décidé d'inviter le Gouvernement des Etats-Unis à siéger comme troisième pays à la commission composée de trois nations qui prêteront leurs bons offices aux Pays-Bas et à la République d'Indonésie. Cette commission a été instituée par le Conseil de sécurité et a reçu l'approbation chaleureuse des deux parties. Nous sommes heureux de savoir que le Gouvernement à cette décision, la commission pourra se mettre immédiatement au travail et nous sommes sincèrement persuadés qu'elle réussira pleinement des Etats-Unis a accepté cette invitation. Grâce dans ses efforts pour le règlement pacifique de cette épineuse question.

L'éminent représentant des Etats-Unis a dit un mot de la question du veto dans son discours de l'autre jour. Je ne veux pas exposer ici dans le détail notre position en cette affaire, mais je tiens à déclarer, d'une manière générale, que la délégation néerlandaise s'associera à tout effort visant à limiter à des cas exceptionnels le recours au droit de veto comme le prévoyait nettement, sinon par la lettre, du moins par l'esprit, la déclaration des cinq membres permanents du Conseil de sécurité à San-Francisco.

Dans le même ordre d'idée, nous serions très heureux d'enregistrer le renoncement des grandes Puissances à l'exercice du droit de veto pour les questions relatives à l'admission de nouveaux Membres.

Nous sommes également tout disposés à appuyer la suggestion de la délégation des Etats-Unis visant à l'institution d'une commission intérimaire de l'Assemblée générale pour la paix et la sécurité, d'autant plus que cette idée se rapproche beaucoup d'une proposition présentée par la délégation néerlandaise au comité exécutif et à la Commission préparatoire des Nations Unies, à Londres, en 1945.

A en juger par ce que nous connaissons de la marche des travaux de la Commission de l'énergie atomique au cours de l'année écoulée, il ne semble guère y avoir de raison de se montrer optimiste quant aux résultats de ses délibérations. Les Pays-Bas, membre de la Commission jusqu'à la fin de l'année passée, n'hésitent pas à s'associer aux conclusions auxquelles est parvenue la majorité de cette Commission.

However, it is to be hoped that the deadlock now existing in that Commission between the majority and the minority will finally be broken and a general agreement reached, for mankind has come to realize to what a great extent its future happiness and well-being depend on an adequate international control and the proper use of this mysterious force.

The Commission on Conventional Armaments should, in our opinion, take up its task with energy and perseverance and work out a practical programme which may be put into effect at the earliest possible moment.

In conclusion, I desire, in the name of my delegation and my Government, to express the hope that this session of the General Assembly may, under the blessing of the All-Highest, prove to be successful and will be looked back upon in history as a very real achievement in the march of humanity towards lasting peace.

The PRESIDENT: I now call on the representative of Liberia.

Mr. DENNIS (Liberia): The Liberian delegation wishes to associate itself in the tribute and respect given by other delegations this morning to a great world character, Mr. Fiorello La Guardia.

I bring to this Assembly greetings from His Excellency, the President of the Republic of Liberia.

In the month of July, Liberia celebrated its first century of independent government with pride and grateful recognition, and with the acknowledgment of the countless blessings which have been bestowed upon the Government by Almighty God, whose sustaining and all-protecting might assisted us in maintaining our national existence amidst terrible odds and vicissitudes.

Liberia proclaims and reaffirms its deep sense of gratitude to the forebears who framed, adopted, and gave it a democratic constitution which ensures to all within its borders the natural, inherent and inalienable rights vouchsafed by it. Liberia has learned to believe in the interdependence of nations as of individuals, and that this is essential and indispensable to security, world peace and prosperity. It recognizes its international obligations and acknowledges as well as esteems the bonds of mutual friendship and reciprocal cordiality which exist between the Government and peoples of friendly States. Liberia, like other States, looks to the General Assembly to take action to create and maintain a stable and just peace throughout the world.

We have always responded to and participated in the organizations of the world that worked towards the betterment of humanity, because it is traditional with Africans, and Liberians in particular, to be friendly. We feel that the spirit of peace and harmony should characterize our dealings with each other in order to ensure confidence among nations.

Unfortunately, at this time, almost two years after the cessation of hostilities, we do not seem

Cependant, il est à espérer que la majorité et la minorité de la Commission sortiront de l'impasse dans laquelle elles se trouvent et qu'un accord général pourra être réalisé. En effet, l'humanité comprend maintenant dans quelle immense mesure son bonheur et son bien-être futurs dépendent de l'établissement d'un contrôle international adéquat et du bon usage de cette force mystérieuse.

La Commission des armements de type classique devrait, à notre avis, se mettre à l'œuvre avec énergie et persévérance afin d'élaborer un programme pratique qui puisse être mis à exécution le plus tôt possible.

En conclusion, je tiens à exprimer, au nom de ma délégation et de mon Gouvernement, l'espoir que la présente session de l'Assemblée générale pourra, avec la bénédiction du Tout-Puissant, être couronnée de succès et considérée, à la faveur du recul de l'histoire, comme un réel progrès dans la marche de l'humanité vers une paix durable.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant du Libéria.

M. DENNIS (Libéria) (*traduit de l'anglais*): La délégation du Libéria tient à s'associer à l'hommage rendu ce matin par les autres délégations à la mémoire d'une grande figure mondiale, M. Fiorello La Guardia.

J'apporte à cette Assemblée les vœux du Président de la République du Libéria.

Au mois de juillet dernier, le Libéria a fêté avec fierté le premier centenaire de son indépendance en rendant grâce, pour les innombrables bénédictions qu'il nous a accordées, à Dieu tout-puissant, dont l'appui et la toute-puissance bien veillante nous ont aidés à maintenir notre existence nationale au milieu de hasards et de vicissitudes terribles.

Le Libéria proclame et réaffirme la profonde gratitude qu'il éprouve envers ceux qui lui ont donné le cadre de sa constitution démocratique, qui ont assuré à tous les habitants de son territoire les droits naturels et inaliénables qu'elle garantit. Le Libéria a appris à croire en la solidarité des nations comme en celle des individus, principe essentiel et indispensable à la sécurité à la paix et à la prospérité du monde. Il reconnaît ses obligations internationales et ne manque pas non plus d'apprécier à leur juste valeur les liens d'amitié mutuelle et de cordialité réciproque existant entre son Gouvernement et les peuples de pays amis. Le Libéria, comme d'autres États, attend de l'Assemblée générale qu'elle prenne des mesures pour la création et le maintien d'une paix équitable et durable dans le monde entier.

Nous avons toujours accepté de participer aux organisations mondiales qui travaillent à l'amélioration de la condition humaine, car le culte de l'amitié est de tradition chez les Africains et, en particulier, les Libériens. Nous estimons que cet esprit de paix et d'harmonie devrait caractériser nos rapports mutuels afin que soit assurée la confiance entre nations.

Malheureusement, voici que, près de deux ans après la cessation des hostilités, nous ne

to be conscious of the great devastation that befell mankind, and there seems to be no unanimity of action with regard to tackling the problems which face us. If we wish to avoid another calamity in our time, it is highly necessary that nations which have the power and the resources should come to an amicable understanding for the good of the peoples of the world.

The Liberian delegation realizes that the fundamental questions which appear on the agenda will have to be solved at this second session of the General Assembly, and we hope that just and amicable solutions will be found to better the conditions of this changing world as well as to satisfy the wants and guarantee the freedom of the peoples of the world.

Our people have been greatly perturbed over the frustrations and disillusion which have arisen within the past eighteen months, and they are hopeful that this second session of the General Assembly will grapple with the problems which are facing us and that we shall in every instance consider the lofty principles of human rights enunciated by the Atlantic Charter and elaborated in the great charter of peace upon which this Organization is founded.

We have listened attentively to the speeches of the other delegations, and our delegation cannot but join with those who have called attention to the evils which might arise if the power of the veto is abused, as most nations think has happened in the past meetings of the Security Council. We think that the time has come to reconsider what can be done to discontinue this form of abuse.

The Liberian delegation is particularly concerned over the plight of the dependent peoples of the world, their rights and their privileges, for along with the political and economic problems of the world we have yet to solve the problem of education and independence for over half of the population of the world. A solution can be found, and it must be found, for the voices of these peoples are clamouring for education and independence, and until it is found there can be no just and lasting peace.

Liberians know what it is to have a government of their own, for throughout its short history of only one century, Liberia has had to maintain and preserve itself by undaunted perseverance, intrepidity, ceaseless labour, privations and supreme sacrifices. It has known at times friendly attitudes and assistance from a few friendly States, but it has ever upheld the common cause of democratic liberty and equality in every administration of government.

The delegation of Liberia hopes that the problems which are before us will be faced with resoluteness and determination to give of our best

paraissons pas avoir conscience des fléaux qui se sont abattus sur le genre humain, et il ne semble y avoir nulle part d'action concertée à l'égard des problèmes devant lesquels nous nous trouvons. Si nous voulons éviter à notre époque une nouvelle catastrophe, il est absolument indispensable que les nations qui possèdent la puissance et les ressources parviennent à une compréhension amicale pour le bien des peuples.

La délégation du Libéria se rend compte qu'il va falloir résoudre, au cours de cette deuxième session de l'Assemblée générale, les questions fondamentales figurant à l'ordre du jour. Elle espère que l'on pourra trouver des solutions équitables et pacifiques permettant à la fois d'améliorer la situation d'un univers en évolution et de satisfaire les besoins des peuples en garantissant leur liberté.

Les dissentiments et les désillusions qui se sont manifestés au cours des dix-huit mois écoulés ont jeté la perturbation dans l'esprit de notre peuple qui nourrit l'espoir de voir cette deuxième session de l'Assemblée générale s'attaquer aux problèmes devant lesquels nous nous trouvons et observer, dans chaque cas, les grands principes des droits de l'homme énoncés par la Charte de l'Atlantique et élaborés dans la grande charte de la paix sur laquelle est fondée notre Organisation.

Nous avons écouté avec attention les discours des autres délégations et nous ne pouvons que nous joindre à celles qui ont signalé les dangers qui pourraient surgir si l'on abusait du droit de veto, comme cela s'est produit jusqu'ici, d'après la plupart des nations, au cours des séances du Conseil de sécurité. Nous croyons que le moment est venu d'examiner à nouveau ce qu'on peut faire pour mettre un terme à cette sorte d'abus.

La délégation libérienne porte un intérêt particulier à la situation des peuples non autonomes, à leurs droits et privilèges, car, outre les problèmes politiques et économiques mondiaux, il nous reste encore à résoudre le problème de l'éducation et de l'indépendance pour plus de la moitié de la population du globe. On peut et l'on doit trouver une solution, car ces populations réclament éducation et indépendance, et il ne peut y avoir de paix durable et juste tant que cette solution n'aura pas été trouvée.

Les Libériens savent ce que c'est que d'avoir un gouvernement autonome car, au cours de son histoire vieille seulement d'un siècle, le Libéria a dû, pour maintenir et conserver son indépendance, faire preuve d'une intrépidité et d'une inlassable ténacité, ne pas reculer devant un labeur sans relâche, et consentir les privations et les sacrifices les plus grands. De temps à autre, quelques nations amies lui ont témoigné leur amitié et lui ont prêté leur aide, mais le Libéria a toujours soutenu la cause commune de la liberté et de l'égalité démocratiques, sous tous les gouvernements.

La délégation du Libéria espère que nous aborderons les problèmes qui nous confrontent avec la résolution bien arrêtée de donner, sans

unselfishly, so that we can promote the general welfare of the peoples of the world, so that the blessings of liberty can come to those who are yet in bondage, and these blessings can remain for their posterity.

Let us dedicate ourselves to remove selfishness, pride, and selfish sovereignty; let us make intercession for guidance and assistance through the future, so that we may see in our lifetime peoples of all races and colours living in a world of peace, of plenty and of security.

The PRESIDENT: The next meeting of the General Assembly will take place on Monday, 22 September, at 11 a.m.

The meeting rose at 1.53 p.m.

EIGHTY-EIGHTH PLENARY MEETING

- Held in the General Assembly Hall at Flushing Meadow, New York, on Monday, 22 September 1947, at 11 a.m.

President: Mr. O. ARANHA (Brazil).

15. Continuation of the general debate

The PRESIDENT: The representative of Syria will address the General Assembly.

Mr. EL-KHOURI (Syria): It would be superfluous for me to echo here the clamour for peace heard from every pulpit and tribune in the world and featured in every issue of the Press all over the globe. The peoples of the world are in deadly earnest and in dire need of having their fears allayed and their anxieties calmed. Words can be of little use in pacifying this agonizing anguish clutching at their hearts and nerves. The sponsors of this Organization felt the pressing necessity for an efficient device to remedy the malady of our world by securing for mankind freedom from fear.

The Charter of the United Nations was meant to be the instrument for this device. Fifty-five nations composing this powerful Organization for peace—all of them supposed to be peace-loving—pledged themselves to the new undertaking. During the last two years they have been endeavouring to lay a solid foundation upon which to erect this peace structure, but till now the progress achieved has been rather insignificant.

War, with all its horrors still fresh in our minds, casts its inimical shadows on this situation. War and talk of war are still a feature of our age, as of all the ages, and the earnest efforts consistently made here are just as consistently neutralized by selfish exhibitions of national ambition. Small nations do not possess the necessary implements to maintain world peace, although they can sometimes disturb it. It is the great Powers which have

égoïsme, le meilleur de nous-mêmes pour assurer le bien-être général des peuples, et pour que les bienfaits de la liberté puissent aller aux peuples encore en esclavage, qui les transmettront à leurs descendants.

Efforçons-nous de faire abstraction de l'égoïsme, de l'amour-propre, et de la souveraineté exclusive; faisons en sorte que règne à l'avenir un esprit d'entraide et d'assistance afin que notre génération puisse voir les peuples de toutes races et de toutes couleurs vivre dans l'abondance et la sécurité dans un monde pacifique.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): La prochaine séance de l'Assemblée générale aura lieu le lundi 22 septembre, à 11 heures.

La séance est levée à 13 h. 53.

QUATRE-VINGT-HUITIÈME SÉANCE PLENIÈRE

Tenue dans la salle de l'Assemblée générale à Flushing Meadow, New-York, le lundi 22 septembre 1947, à 11 heures.

Président: M. O. ARANHA (Brésil).

15. Suite de la discussion générale

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant de la Syrie.

M. EL-KHOURI (Syrie) (*traduit de l'anglais*): Il est inutile que je me fasse ici l'écho de toutes ces voix qui réclament si vivement la paix, voix qui se font entendre du haut de toutes les tribunes du monde et se reproduisent dans chaque article de journal à travers le monde. Les peuples du monde sont alarmés et éprouvent un besoin profond que l'on apaise leurs craintes et calme leur anxiété. Ce n'est guère par des mots que l'on peut dissiper cette angoisse qui étirent les cœurs et exacerbe les nerfs. Ceux qui ont créé cette Organisation ont senti l'impérieuse nécessité de trouver un moyen efficace qui pût guérir le monde de son affliction, en libérant l'humanité de la peur.

La Charte des Nations Unies devait être ce moyen. Cinquante-cinq nations qui composent cette puissante Organisation créée en vue de la paix et qui sont toutes considérées comme pacifiques, se sont engagées à assumer cette tâche nouvelle. Au cours des deux dernières années, elles se sont efforcées de donner à la paix des fondations solides, mais elles n'ont jusqu'ici réalisé que des progrès plutôt insignifiants.

La guerre, avec tout son cortège d'horreurs encore présent dans nos esprits, jette, sur cette institution qui est la nôtre, une ombre menaçante. La guerre et les bruits de guerre caractérisent toujours notre époque, comme ils ont caractérisé toutes les époques passées. Les efforts sérieux que nous déployons continuellement ici sont continuellement neutralisés par d'égoïstes manifestations d'ambition nationale. Les petites nations ne possè-